

Approches coopératives



N°8. Décembre
2020



Promouvoir l'économie solidaire

L'ARDES en Normandie

La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.
Kofi Annan



Approches Coopératives : revue trimestrielle éditée par l'APAC
Association pour la Promotion des Approches Coopératives

Directeur de la publication : Dominique BENARD contact@approchescooperatives.org

Comité éditorial : Lawrence CHILDS, Roland DAVAL, Alain DEWERDT, Patrick GALLAUD, Hamady MBODJ, Biorn MAYBURY-LEWIS, Dante MONFERRER, Michel SEYRAT,

Abonnement gratuit : <https://www.approchescooperatives.org/>

CONTENU

EDITORIAL : Une nouvelle économie ?	2
UNE AVENTURE COLLECTIVE : L'ARDES	5
DOSSIER METHODOLOGIQUE : L'accompagnement d'initiatives solidaires	13
DECHIFFRAGE : Les tiers-lieux	18
REPORTAGE : Bande de sauvages	25
REPORTAGE : La "centrifugeuz"	32
REPORTAGE : Le jardin partagé de Mondeville	37
REPORTAGE : L'entreprise à but d'emploi "ATYPIC"	43
POUR EN SAVOIR PLUS : Les territoires "zéro chomeur longue durée"	48
REPORTAGE : L'éco-domaine de Boucquetôt.....	54
RENCONTRE AVEC : Madame Annie BERGER	60
LES SOLEXOS : La vieille cave du Grand Pré.....	68

Une nouvelle économie ?

Par Dominique BENARD



Dans une série de six articles intitulée "La France des oasis", le journal Le Monde a analysé le développement des tiers-lieux ou "écolieux" en France comme *"la déclinaison pratique d'un vaste tournant écopolitique"*... *"C'est un mouvement profond, une manière d'inventer collectivement d'autres manières de vivre dans un monde abîmé"*, constate

l'essayiste Marielle Macé.

Les promoteurs de ces lieux veulent *"penser leur vie, et vivre leur pensée"*. *Ils investissent collectivement des lieux afin de mener des vies accordées à leurs idées. Partout en France s'inventent des formes de vie qui cherchent à échapper à l'individualisme, au consumérisme et à résister au fatalisme."*

Depuis les années 70 l'idéologie libérale, qui assure que la "main invisible" du marché nous conduit inéluctablement vers la prospérité, a progressivement assuré son emprise sur l'ensemble du monde mais des gens de toute origine et sans doute spécialement, les jeunes générations, prennent conscience, à travers le crise écologique et sanitaire qui nous frappe, que l'économie de marché, non régulée, provoque une fuite en avant qui n'est pas soutenable en termes de consommation des ressources

Près de 1800 tiers lieux en France

(1463 identifiés par la mission)



<http://blog.burostation.fr/mission-coworking/>

naturelles, de destruction des écosystèmes et d'intensification des inégalités sociales.

Aujourd'hui, dans l'ensemble du monde, 1% de la population mondiale possède 44% de l'ensemble du patrimoine privé mondial. Par ailleurs, lorsque la

pression de l'opinion publique est insuffisante, l'influence de ce 1% est dominante dans la détermination des stratégies publiques. N'est-ce pas ce qui explique largement l'incapacité des gouvernants à apporter rapidement des réponses à la crise écologique et sociale qui

s'aggrave de jour en jour et dont les effets atteignent maintenant directement la santé des populations ?

Mais face à l'incapacité des partis politiques à élaborer des propositions crédibles pour répondre à ces enjeux, de plus en plus de gens inventent au niveau des territoires de nouvelles façons de vivre, de se rencontrer, de consommer et de travailler pour le bien de tous. C'est le thème du numéro 8 d'Approches Coopératives.

La rubrique "**Une Aventure collective**" fait découvrir comment, en Normandie, une association, l'ARDES, exerce une véritable mission de service public avec le soutien du Conseil Régional, pour accompagner et soutenir des initiatives solidaires.

Le **dossier méthodologique** décrit, à partir de cas concrets, la démarche utilisée par l'ARDES pour réaliser cette mission.

La rubrique **déchiffrage** analyse l'émergence nouvelle des tiers-lieux et propose des critères pour reconnaître ceux qui appartiennent vraiment à l'économie solidaire.

Une série de reportages vous permet de découvrir plusieurs initiatives solidaires :

- La "**bande de sauvages**" joyeuse et inventive crée de nouveaux réseaux de relation et de créativité sociale ;
- La "**centrifugeuse**" mobilise les habitants d'un quartier "sensible" sur le développement durable, l'action culturelle et artistiques, la musique, le théâtre, les arts de la rue ;

- Le "**Jardin partagé de Mondeville**" plante un coin de verdure et de nature au pied des tours HLM et donne une nouvelle chance à la solidarité sociale,
- **L'entreprise à but d'emploi ATIPIC** aide 75 personnes en chômage de longue durée à créer leur propre emploi en répondant à des besoins sociaux que l'économie marchande ne prend pas en compte ;
- Un domaine de 68 hectares au cœur du pays d'Auge s'est transformé en un lieu intermédiaire où des activités économiques innovantes sont créées dans les domaines de l'agriculture biologique, des énergies renouvelables et de l'éco-tourisme.
- La rubrique "**Rencontre avec...**" vous permettra de faire la connaissance d'Annie BERGER, une militante infatigable, qui est à l'origine de la création de l'ARDES, et qui, depuis des décennies s'engage pour l'empowerment des habitants des quartiers défavorisés, le droit des femmes, la lutte contre l'exclusion scolaire, la justice sociale et la solidarité.
- Enfin dans un nouvel épisode des Solexos, "**la vieille cave du Grand Pré**", Michel Seyrat nous rappelle comment jeunes et des adultes peuvent tout simplement unir leurs efforts pour créer des lieux de convivialité et de solidarité.

UNE AVENTURE
COLLECTIVE

L'ARDES

Entretien avec Jean-Baptiste CAZIN , agent de développement à L'ARDES.



Jean-Baptiste CAZIN

Embauché en 2006, il accompagne des projets d'économie solidaire, anime des interventions universitaires et des formations pour bénévoles et salariés et participe à des travaux de caractérisation de l'utilité sociale des structures de l'ESS. Il travaille particulièrement pour le développement des projets d'agriculture urbaine, de jardins partagés et d'AMAP.

Jean-Baptiste, c'est quoi l'ARDES ?

L'ARDES - Association Régionale pour le développement de l'économie Solidaire - est une association qui agit pour la promotion et le développement de l'économie solidaire en Normandie. Elle a été créée en 1994 par un collectif de citoyens qui souhaitent accompagner les initiatives citoyennes et solidaires sur leurs territoires.

Peux-tu nous présenter les missions de l'ARDES ?

L'ARDES s'est donné trois missions principales : la sensibilisation et la formation à l'économie solidaire, l'accompagnement de projets collectifs d'économie solidaire et l'animation du réseau des acteurs de l'économie solidaire en région.

Quelle est la différence entre économie sociale et économie solidaire ?

L'économie sociale s'est créée au siècle dernier, elle se situe entre le secteur public (administrations et entreprises publiques) et le secteur privé. Elle comprend des entreprises et organisations créés et animés par des personnes privées, avec un mode de fonctionnement collaboratif et des finalités centrées sur l'utilité sociale et non seulement sur le profit. L'économie sociale se définit surtout par le statut juridique de ses acteurs : coopératives, mutuelles et associations. On peut dire que l'économie sociale s'est progressivement largement institutionnalisée, elle est entrée dans le moule de la société.

Le concept d'économie solidaire est beaucoup plus récent. Il a été revendiqué par le mouvement altermondialiste qui se retrouve depuis 2001 autour du Forum Social Mondial. La recherche d'une autre mondialisation va de pair avec celle d'une autre



Fanny MOLLET

Embauchée en 2006, elle accompagne des projets d'économie solidaire et s'implique particulièrement dans le projet de Territoire Zéro Chômeur Longue durée en co-animant avec la ville de Colombelles le Comité Local pour l'Emploi avec notamment la mission d'accompagnement des projets individuels et collectifs des "Personnes Privés Durablement d'Emploi" et en co-animant un dispositif d'accompagnement de nouveaux territoires en Normandie

L'économie ne se limite pas au marché

économie au service de l'intérêt collectif et de l'utilité sociale plutôt que de l'intérêt individuel. D'une manière beaucoup plus nette que l'économie sociale, l'économie solidaire, souhaite une transformation de la société, elle s'efforce de promouvoir des initiatives allant vers une mobilisation des citoyens pour un mode de fonctionnement plus juste d'un point de vue social et environnemental. Ses objectifs sont exprimés en termes de solidarités nouvelles : solidarité envers les générations futures, d'où le souci de la dimension environnementale, solidarité envers les plus démunis, solidarité entre les personnes d'âge et de sexe différents, solidarité Nord-Sud. Ces solidarités multiples donnent lieu à des pratiques dans des domaines très différents : la production et l'emploi, le consommation, la finance, le commerce équitable, le développement local, les services à la personne, le secteur culturel, etc. Si bien que les contours de l'économie solidaires sont assez flous.

L'économie solidaire reproche souvent aux organisations de l'économie sociale de se contenter de réparer les dégâts du système capitaliste. De leur côté, les organisations de l'économie sociale, en particulier le secteur des mutuelles et des grandes coopératives bien installées dans l'économie marchande, ont tendance à considérer avec un brin de condescendance le petit univers militant et utopique de l'économie solidaire. Les deux camps se sont regardés

longtemps avec une certaine défiance. Aujourd'hui une tendance au rapprochement existe. On parle d'économie sociale et solidaire. En Normandie, une chambre Régionale de l'Economie Sociale et solidaire (CRESS) a été créée, à laquelle l'ARDES adhère. Cependant, le débat entre l'économie sociale et l'économie solidaire existe toujours. Dans le sud de la France, il y a même des structures analogues à l'ARDES qui se réclament de l'économie alternative et solidaire pour bien marquer leur différence.

Comment concevez-vous le dimension économique de l'économie solidaire ?

Notre référence dans ce domaine, c'est Jean-Louis Laville¹. Il s'appuie sur la pluralité des comportements économiques mis en évidence par Karl Polanyi² : l'économie ne se limite pas au marché, car le marché est complété et corrigé par la redistribution publique (impôts et prélèvements sociaux) et privée (philanthropique), par la réciprocité (fondée sur l'acceptation de liens d'interdépendance) et par le partage domestique (fondée sur l'appartenance à la même famille).

L'économie solidaire c'est donc l'ensemble des activités contribuant à démocratiser l'économie par des engagements citoyens en mobilisant une hybridation des ressources : des financements privés par l'économie marchande, des

1. <http://www.jeanlouislaville.fr>

2. Polanyi K. La Grande Transformation, Gallimard, 2009)



Julie COURTET

Embauchée en 2019, elle coordonne la communication (site internet et newsletter), organise les événements de promotion de l'économie solidaire comme les « Autres Marchés » et les « boutiques éphémères » avec les membres du réseau, et anime des actions de sensibilisation notamment dans les lycées.

Entreprise associative

financements publics par les subventions et les conventions, mais aussi l'économie non monétaire par le bénévolat et la réciprocité des échanges. En quelque sorte le projet de l'économie solidaire c'est de réconcilier économie et citoyenneté.

Comment vous situez-vous par rapport au concept de l'entreprise ?

Il y a évidemment deux visions : une vision très liée au concept d'entrepreneur - les entrepreneurs sociaux, ce sont des gens qui viennent du monde de l'entreprise, mais qui s'approprient l'enjeu de l'utilité sociale et environnementale - et puis il y a une vision plus liée à l'éducation populaire, qui dérive du mouvement associatif, c'est-à-dire comment des citoyens se regroupent pour répondre à un besoin. On peut dire qu'il y a deux types de leadership :

- L'entrepreneur social se dit : **"J'ai le leadership de l'idée, j'ai ma vision du monde et donc je vais faire en sorte que les habitants qui ne l'ont pas encore se l'approprient."**
- Le leader de type éducation populaire se dit : **"Je considère que les individus ont une capacité de réflexion et d'action, mon rôle c'est de les faire se rencontrer pour qu'émerge l'idée d'un projet collectif à construire."**

C'est pourquoi nous utilisons souvent le terme d'"**entreprise associative**".

Est-ce que cela se retrouve dans

la structure et le fonctionnement de l'ARDES ?

Oui, l'ARDES a un fonctionnement très horizontal. Elle est animée par deux équipes :

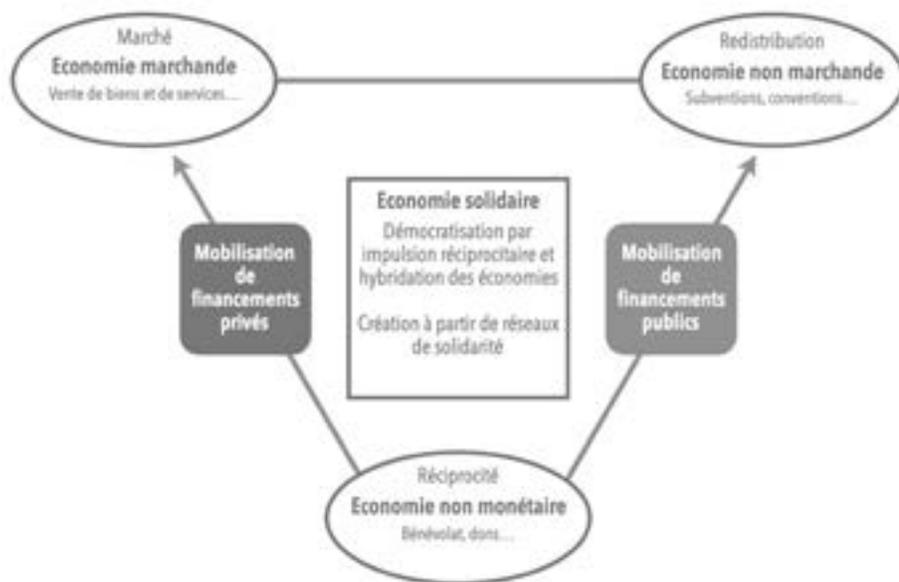
- L'équipe bénévole - le Conseil d'Administration - composée de 9 co-président-es ;
- Et l'équipe salariée composée de trois personnes: Fanny Mollet et moi-même, chargés de l'accompagnement des porteurs de projets et Julie Courtet, chargée de la communication, de la sensibilisation et de l'organisation d'événements.

En tant que salariés, nous avons une grande autonomie et un fonctionnement coopératif. Nous n'avons pas de directeur, nous prenons le temps de l'échange et de la discussion pour fonctionner de manière coopérative. Toutes les questions concernant les enjeux, la stratégie, les choix politiques et la relation avec les partenaires sont renvoyées au Conseil d'administration qui joue un peu le rôle de garde-fou.

Quels sont vos adhérents ?

Nous proposons trois types d'adhésion : l'adhésion "Citoyens", qui s'adresse à des particuliers ; l'adhésion "Structures", qui s'adresse à des organisations ; et l'adhésion "Collectivités", qui s'adresse à des collectivités locales.

Par leur adhésion, ces divers types d'adhérents peuvent manifester leur



L'hybridation des ressources dans l'économie solidaire (Laville)

Travailler en réseau

appartenance au mouvement de l'économie solidaire dans la région, participer à des actions collectives (échanges, rencontres, formations...), travailler en réseau, dans une démarche de coopération et de mutualisation, augmenter leur visibilité grâce aux outils d'information et aux événements organisés par l'ARDES, bénéficier d'une représentation commune auprès des pouvoirs publics et enfin participer aux décisions concernant les orientations de l'association.

Cependant, nous n'avons pas une politique systématique d'incitation à l'adhésion. Au-delà de l'adhésion, un réseau informel de coopération existe, les gens se reconnaissent membres de ce réseau.

De plus en plus on organise des rencontres de porteurs d'initiatives sociales et solidaires pour qu'ils se reconnaissent membres d'un

même réseau. C'est très difficile parce que ces initiatives sont très différentes : un jardin partagé, une boulangerie coopérative, une association qui s'occupe de la citoyenneté des personnes en situation d'handicap mental, une régie de quartier. En fait ce qu'elles ont en commun c'est une vision du monde et des pratiques, c'est la place des citoyens, c'est la coopération, c'est l'engagement des usagers, c'est un enjeu social et environnemental.

Vous fonctionner un peu comme une pépinière d'initiatives ?

Oui, en quelque sorte...

Dans notre travail sur l'accompagnement de nouvelles initiatives, nous aidons les porteurs de projets à passer de l'utopie à la réalité. Nous avons un fort investissement dans des aventures humaines pour soutenir la gestion de projets, la coopération interne, la coopération avec le territoire, la co-construction avec les collectivités, l'élaboration d'un modèle économique, la stratégie de développement, l'identité collective par rapport aux enjeux. Nous apportons un regard extérieur, un appui, des conseils en gardant le souci du respect de l'autonomie des porteurs de projet. Nous suivons entre 10 et 20 projets par an, et nous poursuivons le suivi sur 2 à 4 années. En sachant que nous sommes très dépendants des dispositifs de soutien institutionnels et que nos financements par projet se réduisent d'année en

**En moyenne 1 750€
par an et par projet**

année. Avec moins d'argent, nous sommes malheureusement obligés de réduire le temps que nous passons pour soutenir chaque projet.

Quelles sont vos sources de financement ?

Quand je suis arrivé à l'ARDES, avec les financements de la Région et de l'Europe on disposait d'un financement par projet et par an qui pouvait se monter jusqu'à 12 000 euros. Cela nous permettait de visiter fréquemment les initiatives, d'animer des réunions, de faire de la recherche-action. Aujourd'hui on dispose en moyenne de 1 750 euros par an et par projet et on rentre dans un dispositif du Conseil Régional qui est pensé en fait pour la promotion de l'entreprise classique individuelle. Il s'intitule "Je monte ma boîte" et son cadre administratif et technique

n'est absolument pas adapté au soutien des projets citoyens collectifs.

Notre modèle économique est lié presque à 100% à des financements publics parce que nous fonctionnons comme des prestataires des pouvoirs publics, essentiellement du Conseil Régional.

En plus du soutien de projets, nous organisons des sessions de formation dans le cadre de la formation professionnelle ; nous développons aussi des expérimentations dans le cadre du programme "Territoires zéro chômeur". Nous recevons en outre un soutien financier des conseils départementaux et des agglomérations pour le développement des jardins partagés et de l'agriculture urbaine. Nous bénéficions aussi de l'appui d'un dispositif qui s'appelle DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), pour accompagner des associations existantes comme Ecopya (voir page 54).

Est-ce que vous travaillez avec des organisations de financement solidaire ?

Oui un petit peu, surtout pour les mettre en lien avec les porteurs de projets que nous soutenons. En tant qu'ARDES on est assez peu concerné par ces financements parce que ce sont surtout des outils de prêts, de crédit. Nous n'avons pas besoin de ce type d'outils.

Mais la finance solidaire nous





La finance solidaire nous intéresse beaucoup

intéresse beaucoup. Par exemple on a développé une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour favoriser l'investissement citoyen. Cela porte sur la question de l'installation de panneaux photo-voltaiques et de la revente de l'électricité. Nous travaillons avec les collectivités locales pour qu'elles se sentent aussi concernées et qu'elles favorisent une coopération entre les citoyens, l'école, les collectivités pour développer des espaces locaux de production d'électricité. La finance solidaire c'est aussi important pour lutter contre la spéculation foncière et favoriser l'installation de paysans.

Aujourd'hui, le Conseil Régional, comme toutes les collectivités, est très intéressé par la finance solidaire, l'épargne salariale, les financements participatifs et ce qu'on appelle la "joint-aventure sociale", c'est-à-dire une association avec une entreprise classique pour soutenir un projet, du type mécénat d'entreprise. Nous craignons que l'intérêt pour ce type de financement vienne de ce qu'il peut représenter une

alternative aux financements publics, il pourrait faciliter un désengagement de l'Etat.

Dans nos contacts avec les représentants des pouvoirs publics, on décèle en effet une nouvelle posture qui s'appelle "new public management", une nouvelle manière de gérer l'administration très inspirée par l'économie marchande. Lorsque nous présentons une nouvelle initiative collective, le regard des représentants de l'administration se porte tout de suite vers la part d'autofinancement dans le modèle économique du projet. Bien sûr, c'est un aspect important, mais ils seraient préférable qu'ils s'intéressent à l'impact social et environnemental du projet sur le territoire : est-ce qu'il va permettre aux gens de s'en sortir mieux, d'être plus autonomes, de vivre plus heureux dans un environnement maîtrisé.

Etes-vous en relation d'autres organisations similaires à l'ARDES existantes dans d'autres régions ?

Oui, nous sommes membres d'un réseau qui s'appelle le **Mouvement pour l'Economie Solidaire**³ (D'ailleurs l'ARDES a participé à sa construction, nous avons les mêmes gènes). C'est un réseau qui fait le lien entre les structures régionales comme l'ARDES et avec toute une série d'autres réseaux nationaux dans le champ culturel, dans le champ des régions de quartier, dans le champ du commerce équitable. C'est avec le MES que nous avons travaillé sur la question

3. www.le-mes.org

Pour nous, le partenariat est essentiel

de la loi sur l'économie solidaire et avec qui nous discutons de l'approche de la citoyenneté et de l'éducation populaire dans le grand jeu d'acteurs, très complexe en France, de toutes les structures qui se réclament de l'économie sociale et solidaire.

Pour nous, le partenariat est essentiel. Nous essayons le plus possible d'utiliser le co-accompagnement et le travail en partenariat. Chaque fois que nous intervenons pour soutenir une initiative, nous essayons de le faire en complémentarité avec une structure spécialisée afin d'éviter d'arriver avec une position dogmatique personnelle. Par exemple, nous faisons appel à la ligue de l'enseignement pour l'appui à la vie associative ou bien à Terre de Liens ou à la

Confédération paysanne pour le développement des AMAP ou pour accompagner un groupe de paysans dans la création d'une ferme collective.

Peux-tu revenir un peu sur la question de l'évaluation des projets ?

Nous avons fait un gros travail, il y a 15 ans, avec l'AVISE⁴, qui est un peu la boîte à outils de l'économie sociale et solidaire au plan national, pour élucider la question de l'utilité sociale. En effet, pour justifier le fait que nous recevons des financements publics, nous devons prouver que nous apportons quelque chose à la société, que nous avons une mission d'intérêt général et une utilité sociale.

4. avise.org | Portail du développement de l'économie sociale et solidaire



Des grilles d'utilité sociale

Progressivement le concept d'utilité sociale a été décrit en termes d'inclusion, d'insertion, de cohésion sociale, de réduction des inégalités, d'amélioration des conditions de vie, de développement humain durable dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement, la démocratie.

Aujourd'hui nous avons des grilles sur l'utilité sociale. Elles nous servent à aider les initiatives que nous soutenons à évaluer d'abord leur fonctionnement interne :

- Comment assurent-elles la démocratie associative, le partage des responsabilités, la transparence de fonctionnement ;
- Comment offrent-elles des conditions d'emploi, de formation, de dialogue social permettant à leurs salariés de vivre quelque chose d'épanouissant, de se former et d'évoluer ;
- Comment luttent-elles contre les discriminations et les exclusions ;
- Comment mettent-elles en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement...

Nous les aidons ensuite à évaluer leur impact sur les usagers. Nous parlons ici d'éducation populaire, d'émancipation, d'autonomie, de développement du réseau social. Nous essayons de déterminer comment les usagers de ces initiatives gagnent en capacité de réflexion et d'action, comment leur implication bénévole est valorisée.

Enfin, nous les aidons à évaluer leurs relations avec le territoire : comment elles travaillent en coopération et en partenariat, comment elles co-construisent leurs projets avec les collectivités territoriales.

Notre objectif c'est que les élus qui financent des initiatives comprennent leur impact social. Nous évitons de mettre en avant des concepts abstraits ; nous préférons développer des récits pour montrer comment telle personne au travers d'une l'épicerie solidaire, par exemple, a gagné en confiance en soi, a développé ses relations sociales, est devenu capable de prendre en charge son alimentation de manière responsable, etc.

Notre ambition est aussi d'aider les collectivités locales à évaluer leurs politiques publiques au regard de ces enjeux d'intérêt général et d'utilité sociale.

L'accompagnement d'initiatives solidaires

Par Jean-Baptiste CAZIN

L'héritage des mouvements d'éducation populaire

Depuis plus de 25 ans, des centaines de projets ont été accompagnés par l'ARDES. Des initiatives collectives et citoyennes, en Normandie, qui répondent à des besoins sociaux et/ ou environnementaux.

Pas de processus-type pour tous les projets, pas de protocole suivi à la lettre. L'accompagnement s'inscrit dans les principes d'actions de l'économie solidaire : il est singulier, reflète les sensibilités et le caractère de l'accompagnateur, il est différent selon la nature de l'expérimentation sociale, les besoins des porteurs du projet. Il porte avec lui l'héritage des mouvements d'éducation populaire, participe à renforcer l'empowerment des porteurs de projet. Il défend la place des citoyens dans leur capacité à rêver et inventer le monde de demain et à mettre en place des actions concrètes.

Si l'accompagnateur est par essence extérieur à l'initiative, il vit "au côté du projet", tout au long de son parcours. Il se met par moment "avec", participe à

des temps de vie du collectif, des temps de formation, des réunions publiques, ou des rencontres avec des partenaires. Il accompagne à différentes échelles, du porteur de projet au rapport au territoire en passant par la dynamique collective. Une présence qui implique de longs déplacements pour visiter des projets, parfois à 2h de route...

Les salariés-militants accompagnateurs ne sont pas des experts dans un domaine. C'est le travail de terrain et l'expérience qui les amènent à endosser en fonction des situations des casquettes différentes : conseiller, animateur, formateur, médiateur. Là, ils peuvent aider le collectif à défendre le projet auprès des partenaires, ici prendre la plume pour reprendre l'écriture d'un dossier ou proposer une trame de budget. S'ils participent aux actions, ce sera toujours dans l'idée de ne pas être indispensable au collectif et de favoriser son autonomie.



1. Une idée de projet germe

Mettre en place un nouveau projet ! Dans la tête de Martine, ça fuse de toutes parts. Le dernier commerce du quartier a mis la clef sous la porte, les besoins sociaux sont importants, c'est décidé, elle souhaite mettre en place une épicerie solidaire. C'est excitant, mais ça fait peur. Par où commencer ? Comment s'assurer que le projet est viable, qu'il répond à un besoin, une envie partagée ? Quelle va être la réaction des habitants du territoire, de la famille, des acteurs du territoire face à cette idée ? Pourrai-je en être salariée ? Suis-je assez compétente ?

Elle en a déjà discuté avec ses voisins et elle n'est pas la seule à se poser ces questions !

Elle se renseigne sur les dispositifs d'appui, frappe à la porte de sa collectivité, de têtes de réseaux associatifs. De fil en aiguille, elle est orientée vers l'ARDES pour un premier échange. Le but est d'éclaircir son idée et de déterminer dans quelle direction partir. Elle se rend à cette première rencontre consciente de l'importance de l'enjeu, et animée par une forte envie de s'engager car son projet lui paraît répondre à des valeurs fortes.

Accompagnement

L'ARDES reçoit tou-te-s les porteur-se-s de projets qui le souhaitent dans ses locaux, pourvu que leurs idées correspondent aux principaux critères d'un projet collectif et d'utilité sociale et/ou environnementale.

Une fois l'idée décortiquée, si la confiance est partagée, le processus d'accompagnement commence. L'idée est questionnée, reformulée pour comprendre quelles sont les raisons. Quelle est l'éthique globale du projet ? Quels sont les points négociables et non négociables ? Jusqu'où les personnes sont-elles prêtes à partager la responsabilité du portage collectif ?

Différentes formes de projets sont présentées. Les pistes d'actions sont décortiquées pour faciliter le choix de Martine, qui est invitée à rencontrer d'autres initiatives, d'autres projets pour s'acculturer. Souvent il s'agit de bien prendre la mesure des impacts sur le porteur de projet, le temps nécessaire pour mettre en place l'action, les conséquences personnelles notamment le temps nécessaire et l'impact financier. L'échange déconstruit pour reconstruire ; les nombreux business plans et autres budgets réalisés sans avoir sondé le terrain sont mis de côté au profit d'une démarche qui puise son sens dans la connaissance du terrain. S'il s'agit avant tout de répondre à des besoins concrets, la quête de sens est un moteur important de la création des projets. L'échange avec le porteur permet d'investiguer différents registres.



2. Vers une idée collective

Une fois l'idée définie dans les grandes lignes, Martine mobilise rapidement autour d'elle des personnes qui pourraient partager la même envie, constater le même manque. Elle cible dans un premier temps des personnes proches, avec qui elle peut refaire le monde et échanger en toute confiance. Le projet prend forme et on dessine le chemin à parcourir pour le réaliser. Le groupe prend conscience de sa force, de la capacité à tirer profit des compétences des un-e-s et des autres. L'idée de départ s'affine et le temps de mobiliser les autres habitants est arrivé. C'est bien décidé, l'épicerie solidaire sera construite avec ses futurs usagers et ne se limitera pas à vendre des légumes et des boîtes de conserves. Les rencontres avec d'autres porteurs de projets, les recherches Internet, les échanges avec l'accompagnateur permettent de saisir les enjeux possibles. Le projet peut permettre de répondre à des besoins différents de convivialité.

Samedi matin, ils organiseront un "porteur de parole" dans la rue centrale pour recueillir les impressions et idées des habitants et mettre en avant une phrase ou deux sur des affichettes, la semaine d'après ils animeront un ciné-débat sur le rôle des commerces solidaires dans la vie des quartiers. Enfin, à la fin du mois, une réunion publique permettra de favoriser l'expression des habitants et de les inviter à s'investir dans le projet.

Le groupe s'élargit, le collectif de citoyens construit son identité en précisant la réponse aux besoins qu'ils identifient à partir d'un rêve commun : quelle forme peut prendre cette épicerie ? Quelle couleur, quelle atmosphère. Pourra-t-on y boire un café ? Organiser des expos ? L'imaginaire commun se nourrit des interactions entre les tous.

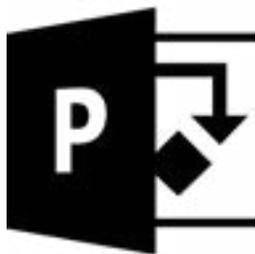
L'idée est validée par une étude de terrain, un questionnaire est déposé dans toutes les boîtes aux lettres, les rencontres avec les acteurs du quartier, du centre socio-culturel aux services publics permettent de compléter les données. On rencontre la municipalité, l'idée est exposée aux élus et techniciens.

L'analyse des données socio-économiques du quartier croisée avec l'expertise des habitants mobilisés permet de valider le projet. Une épicerie solidaire a du sens.

Accompagnement

L'ARDES accompagne le porteur de projet pour lui permettre de bien identifier sa place et les conséquences d'un projet collectif. S'il ou elle apporte un souffle et de l'énergie, l-e-a porteur-se de projet doit apprendre à composer avec d'autres points de vue et d'autres idées. L'accompagnement peut comprendre l'animation de temps de mobilisation, notamment des réunions publiques des conseils pour la mise en place d'une stratégie d'analyse du territoire (construction d'une enquête de terrain, d'analyse des données sociologiques...). Il propose des temps d'échanges avec un groupe porteur, notamment pour anticiper la série d'étapes à suivre et les points sur lesquels il faut être vigilant.

Le groupe s'étoffe, il est proposé de l'organiser en formalisant des temps d'interconnaissance, d'actions de terrain, avec la constitution de groupes de travail pour valoriser les compétences diverses et déléguer des responsabilités. Les suggestions d'organisation du collectif sont complétées par des temps d'animation où l'accompagnateur s'efforce de favoriser une bonne dynamique collective (répartition de la parole, gestion des tensions) et de transmettre des bonnes pratiques sur l'animation des temps de réunions (cadre relationnel, gestion du temps, des décisions).



3. De l'idée au projet

L'idée initiale est passée au crible de considérations plus pragmatiques. Martine et les autres membres du collectif définissent des stratégies pour mettre en place les actions qui répondront au mieux aux besoins identifiés. Quelles ressources techniques et humaines sont nécessaires ? Quels locaux disponibles ? Plusieurs scénarii sont envisagés, plus ou moins ambitieux. Les étapes s'accumulent et sont parfois démobilisatrices, il faut réunir beaucoup d'éléments pour réaliser le projet souhaité.

Le projet est écrit, mis en forme dans un document. Les liens avec d'autres initiatives permettent de renforcer sa cohérence globale et d'illustrer son réalisme.

Les enjeux sont clarifiés et le collectif s'est étoffé. Il décide d'un statut juridique, ce sera une association. L'Assemblée Générale Constitutive est l'occasion de formaliser l'existence de cette personne morale, son objet et sa gouvernance.

Un groupement d'achats est organisé et des événements de convivialité et de débat sont mis en œuvre pour tester l'initiative. Après quelques mois d'expérimentation, le projet confirme sa pertinence et sa capacité de mobilisation.

Les rencontres s'accroissent avec la ville et ses services techniques, ainsi que les bailleurs sociaux, dans l'optique notamment d'obtenir un local. Les relations avec les collectivités deviennent cruciales.

Accompagnement

Il est proposé régulièrement différentes options pour éviter de s'égarer ou de se décourager. Commencer par exemple par des petites actions concrètes qui permettent de tester l'idée et de continuer à mobiliser et impliquer de nouvelles personnes.

L'accompagnateur facilite la relation avec la collectivité, aide à identifier et exposer l'utilité sociale et environnementale nécessaire pour pouvoir revendiquer une subvention ou des aides de la municipalité. Comment mettre en avant ses spécificités, notamment les impacts positifs indirects des actions, l'impact sur le bien-vivre du quartier et la sociabilisation grandissante des habitants, la sensibilisation au développement durable et l'accès à une alimentation de qualité, l'émancipation des usagers et leur plus grande autonomie... L'écriture des dossiers est à chaque fois adaptée aux attentes des financeurs, les mots utilisés doivent être souvent retravaillés. L'ARDES peut alors suggérer des appels à projets, adaptés à la situation.

L'accompagnateur-trice facilite la traduction du projet dans les documents. Il/elle propose de considérer le choix des statuts juridiques et le budget comme une déclinaison des premières phases. Il/elle aide à l'écriture des statuts, suggère des canevas pour les projets associatifs, règlements intérieurs, charte. Il/elle incite souvent à la formalisation de règles de fonctionnement.

4. Un projet qui se concrétise

L'idée initiale est passée au crible de considérations plus pragmatiques. Martine et les autres membres du collectif définissent des stratégies pour mettre en place les actions qui répondront au mieux aux besoins identifiés. Quelles ressources techniques et humaines sont nécessaires ? Quels locaux disponibles ? Plusieurs scénarii sont envisagés, plus ou moins ambitieux. Les étapes s'accumulent et sont parfois démobilisatrices, il faut réunir beaucoup d'éléments pour réaliser le projet souhaité.

Le projet est écrit, mis en forme dans un document. Les liens avec d'autres initiatives permettent de renforcer sa cohérence globale et d'illustrer son réalisme.

Les enjeux sont clarifiés et le collectif s'est étoffé. Il décide d'un statut juridique, ce sera une association. L'Assemblée Générale Constitutive est l'occasion de formaliser l'existence de cette personne morale, son objet et sa gouvernance.

Un groupement d'achats est organisé et des événements de convivialité et de débat sont mis en œuvre pour tester l'initiative. Après quelques mois d'expérimentation, le projet confirme sa pertinence et sa capacité de mobilisation.

Les rencontres s'accroissent avec la ville et ses services techniques, ainsi que les bailleurs sociaux, dans l'optique notamment d'obtenir un local. Les relations avec les collectivités deviennent cruciales.

Accompagnement

Le local est trouvé, les financements sont bien engagés. Le projet s'adapte à ces nouvelles données.

Le local est aménagé avec un coin café, un espace "ateliers collectifs" et une épicerie avec une politique de prix adaptée aux revenus des usagers.

Des chantiers collectifs permettent de valoriser les compétences des bénévoles et de réduire les dépenses d'aménagement.

Une fois l'épicerie inaugurée, ouverte au public, les usagers sont invités à adhérer et à participer à la vie du lieu. Les rencontres avec les structures du quartier, partenaires institutionnels, ont permis de renforcer l'espace de vie sociale. Un-e animateur-trice de la vie associative pourra animer la vie du lieu, avec un espace café, des ateliers thématiques...

Le collectif se structure avec un Conseil d'Administration, des groupes de travail. Les personnes sont accueillies et mobilisées à partir de leur envie et leurs compétences. Des temps conviviaux, des ateliers thématiques permettent d'investir des bénévoles en fonction de leurs styles d'apprentissage. Les responsabilités sont distribuées et le cadre relationnel se définit régulièrement. Chacun-e est invité-e à partager des règles de vie communes. Les réunions sont organisées selon un rituel, le cadre relationnel est défini pour favoriser l'écoute active et la bienveillance ; il est transcrit dans des documents d'accueil, des règlements intérieurs et autre charte.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, les actions se développent et se structurent à partir des interactions entre les acteurs. Le design social du groupe se développe et se complexifie, des nouveaux groupes-projets se mettent en place.

Des échanges avec les structures du quartier permettent de bien identifier les complémentarités et les partenariats, des projets communs.

Les tiers-lieux

Par Dominique BENARD



La Grande Halle de Colombelles, en Normandie, un ancien atelier électrique avec sa tour réfrigérante, est un tiers-lieu circulaire et citoyen, accueillant acteurs économiques et culturels, habitants et artisans, où foisonnent les initiatives créatives. <https://www.culturelink.fr/>

”Tiers-lieu” est la traduction française du terme anglais ”The third space” désignant les environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail.

La naissance des tiers-lieux

Ce terme a été employé pour la première fois par Ray OLDENBURG¹, professeur émérite
1. OLDENBURG, Ray. The Great Good

de sociologie urbaine à l’université de Pensacola en Floride.

Pour lui, le tiers-lieu est une invention de la ville contemporaine. Il voit la naissance des tiers-lieux comme la conséquence des politiques d’urbanisation mises en oeuvre aux USA après la seconde guerre mondiale, qui ont entraîné la création de gigantesques banlieues résidentielles construites aux abords des villes, la disparition des commerces de proximité et des autres lieux de convivialité et la dégradation des liens sociaux.

Les tiers-lieux sont des espaces intermédiaires entre le domicile et le travail, où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. La chaîne multinationale de cafés Starbuck a su parfaitement capter cette attente en s’efforçant de faire de ses cafés des tiers-lieux équipés d’un accès wifi où les

Place. Da Cao Press (en langue anglaise)
1989

Espaces intermédiaires entre domicile et travail

gens peuvent à la fois rencontrer des amis, découvrir de nouvelles personnes, organiser des réunions professionnelles, travailler sur leur ordinateur, s'isoler, lire et se détendre.

Les tiers-lieux offrent d'abord à une population urbaine, dynamique et mobile - cadres, entrepreneurs, activistes, travailleurs indépendants ("la classe créative") - la possibilité de réunifier une dualité :

- Un ressenti, se sentir comme à la maison
- Une activité, un lieu où l'on travaille.

Néolibéralisme

Mais rapidement, le concept de tiers-lieu va rejoindre d'autres aspirations également portée par cette "classe créative", qui va y trouver l'opportunité de revivre les vieux rêves libertaires des années 70.

Une tendance "anarcho-libérale" se cristallise, en particulier parmi les tenants de la régulation algorithmique de la Silicon Valley. On n'attend plus rien de la politique. Pour être libre il faut "*devenir entrepreneur de soi-même*", gérer sa vie comme une entreprise. L'idée qui émerge est qu'un individu qui fait un usage stratégique de lui-même, de ses talents, de son corps, de ses désirs, de ses émotions, de son capital humain, fait entrer dans la sphère marchande des activités qui en étaient jusque-là exclues. C'est le schéma directeur des

start-ups, qui correspond largement à la pensée de Frierich HAYEK² : "*Nous devons être en mesure de proposer un nouveau programme libéral qui fasse appel à l'imagination. Nous devons à nouveau faire de la construction d'une société libre une aventure intellectuelle, un acte de courage.*"

Pour HAYEK, la revendication en faveur de la justice sociale est un mirage qui menace gravement la plupart des autres valeurs d'une civilisation de la liberté. Le volontarisme politique visant à changer l'ordre des choses se substitue à la seule régulation valable : celle du marché, l'échange entre l'offre et la demande et la concurrence.

Inspirées par Hakek, de nouvelles politiques économiques prennent le dessus à partir de 1970, avec le soutien de Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Elles veulent en finir avec la régulation des marchés, faire disparaître les services publics, développer partout le libre-échange. Le rôle de l'Etat doit être limité à assurer la liberté de chacun dans la concurrence et non pas à garantir la justice sociale. La "main invisible" du marché conduira inéluctablement les sociétés vers la prospérité économique.

En même temps, le développement des technologies de l'information et de la

2. Economiste britannique d'origine autrichienne, prix Nobel d'économie en 1974, qui est à l'origine du néo-libéralisme.

La main invisible du marché

communication favorise le développement d'un "capitalisme de l'information" : la valeur d'une organisation, son capital, se mesure aux informations qu'elle détient.

Par exemple le capital de FaceBook est constitué par les informations personnelles que ses abonnés lui apportent, la plupart du temps de manière inconsciente.

Le cyberspace, organisé par l'interconnexion des objets automatiques et électroniques, apparait et grandit chaque jour avec le développement des monde objets connectés (frigos, montres, voitures, etc.). Il permet le développement du ciblage comportemental : les algorithmes calculent les probabilités d'appréciation des produits en fonction des habitudes des consommateurs potentiels qu'ils analysent. Les analyses des big data permettent de développer des stratégies et des solutions nouvelles, par exemple optimiser des déplacements de patrouilles de police, établir des diagnostics médicaux ou choisir les équipements publics des villes. C'est la réalisation de l'utopie néo-libérale : créer un pouvoir qui marche tout seul. Le philosophe français Gilles Deleuze avait prédit l'avènement d'une société de contrôle gouvernée par l'information.

Prise de conscience

Mais peu à peu, la prise de

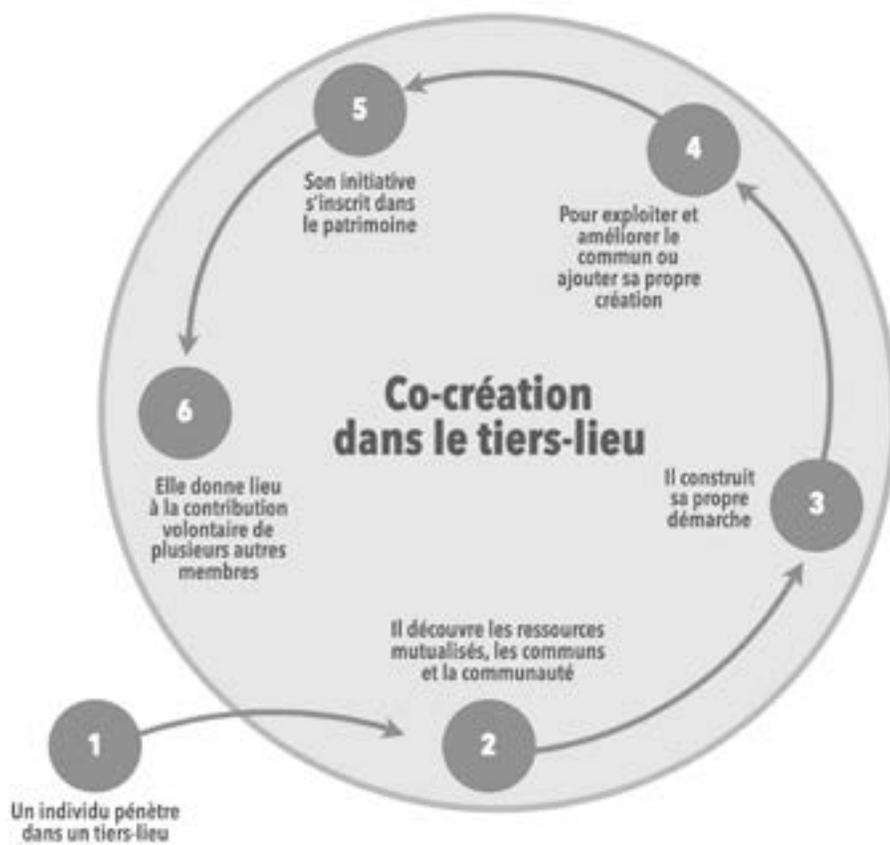
conscience des dangers du progrès technologique se développe. Il n'a pas encore mis le monde à l'abri des famines et des menaces sur les ressources naturelles mais il crée de nouveaux problèmes que l'humanité est incapable de résoudre, comme le réchauffement climatique.

L'automatisation est porteuse de gains de productivité inimaginables, elle pourrait soulager l'humanité du poids des tâches pénibles mais si la société ne décide pas des réformes adéquates, elle sera porteuse de chômage et d'exclusion. Par exemple, l'efficacité de plateformes comme Airbnb, Uber ou Amazon, étant donné leurs coûts de distribution quasi nuls, entraîne une perte irréversible de millions d'emplois dans de nombreux domaines.

On commence à comprendre qu'il est urgent de découvrir les mécanismes permettant à une invention d'intérêt public d'être effectivement consacrée au bien public. Les scientifiques et les ingénieurs ne peuvent se désintéresser des retombées sociales et environnementales de leurs inventions.

Nouveaux tiers-lieux

Peu à peu on prend conscience que les institutions ne sont plus à même de répondre aux attentes, aux normes, aux capacités de la population et de son environnement, alors des tiers-lieux nouveaux émergent "*comme*



de nouvelles fonctionnalités, en perpétuel ajustement avec leur environnement.”

La manière de travailler et de vivre qu'ils proposent débouche sur des modèles de création entrepreneuriale très éloignés du schéma directeur des start-up. Ils annoncent l'avènement d'une économie collaborative où les modes de travail et de salariat issus de la révolution industrielle sont radicalement transformés. Ces lieux s'emparent de mots comme co-working, co-création, co-design, coopération, biens communs. Ce qui les différencie d'autres expériences similaires antérieures, c'est la maîtrise du code informatique.

Le tiers-lieu, constitué en entité juridique associative ou de société est sous la responsabilité de quelques fondateurs. Les usagers bénéficient de locaux meublés et équipés à des prix préférentiels : espace de travail, machines de fabrication numérique, ordinateurs. Des plateformes de partage de type wiki sont mises en place et permettent l'accès à une somme de savoirs et de ressources théoriques. C'est l'avènement de la *”production entre pairs sur la base de communs”* (commons-based peer production).

La logique de la liberté

En 1951, Michaël Polanyi⁴, professeur en sciences sociales

4. POLANYI M. La logique de la liberté, Paris, PUF, coll. "Libre échange", 1989.

un emplacement dans l'espace où des individus créent un milieu économique, technique, social et culturel à leurs mesures”.

Pour Antoine Burret³, comme en 1642 au moment de la première révolution anglaise, des *”Alienated intellectuals”*, c'est-à-dire des individus ayant suivi des études supérieures mais incapables d'accéder à un marché de l'emploi fermé, se réunissent *”pour changer les règles par touches successives... Ils démontent, cherchent à comprendre, détournent des machines, des pratiques, des systèmes ou des institutions, ils leur apportent*

3. BURRET A. Tiers lieux... et plus si affinités, Editions FYP, 2015.

Changer les règles par touches successives

Fournir à tous un accès égal à l'information objective

Les différentes étapes

à Oxford, (il est le frère de Karl Polanyi, l'économiste qui a eu une influence décisive sur l'économie sociale et solidaire) explique que la liberté n'est pas seulement une valeur, elle possède une logique qui produit des effets. Elle offre les conditions nécessaires à l'émergence d'un ordre social complexe plus fécond que celui des sociétés communautaristes classiques tout en réfutant l'individualisme du libéralisme.

La théorie de Michaël Polanyi est que *"pour que la logique de la liberté soit compatible avec l'intérêt général, elle se doit de fournir à tous un accès égal à l'information objective"*. Il explique que la liberté dans un système complexe ne peut fonctionner avec la marchandisation de l'information. L'inégalité dans l'accès à l'information entraîne inéluctablement un déséquilibre du système. Si, par exemple, une formule mathématique reste confinée dans un laboratoire, soumise à l'exploitation unique d'un investisseur, elle ne peut pas être améliorée.

En suivant le même raisonnement, l'informaticien Donald Knuth⁵ préconise de faire payer les services, l'adaptation et l'amélioration des programmes informatiques mais d'éviter de déposer des brevets sur les algorithmes. Richard Matthew Stallman lance, en 1983, le projet GNU qui donnera lieu au
5. KNUTH D. The Art of Computer Programming, Addison-Wesley, 1969.

système d'exploitation libre LINUX et la licence publique générale GNU. C'est l'origine des licences "creative commons" qui respectent la reconnaissance due à l'auteur mais s'appuient (contrairement au "Copyright") sur 4 valeurs fondamentales : liberté d'utiliser, liberté de modifier, liberté de copier, liberté de redistribuer.

Richard Matthew Stallman⁶ se consacre à la promotion des logiciels libres (open source) qui sont créés sur une base préexistante en commun informationnel adapté et intégré. En renonçant à l'exclusivité d'une technologie, les entreprises en modèle libre réduisent très fortement les coûts de production.

Sur le même modèle, les tiers-lieux se constituent comme un ensemble d'individus fonctionnant de concert afin que chacun soit en capacité de répondre librement à ses intérêts personnels tout en contribuant aux intérêts de tous.

La création d'un tiers-lieu

Antoine Burret a étudié pendant 5 ans des dizaines de tiers-lieux sur le terrain. Il présente ainsi les différentes étapes qui aboutissent à la création d'un tiers-lieu :

1. Un premier cercle de contributeurs se forme à travers des rencontres

6. https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Stallman



La Grande Halle, Rue des ateliers à Colombelles (près de Caen)

- ouvertes annoncées au préalable, en général sur les réseaux sociaux.
2. Les contours du projet prennent forme peu à peu en fonction des spécificités de la communauté et de ses membres.
 3. Des premières démarches de travail commun se mettent en place et se structurent. On procède à des échanges d'information.
 4. Le projet se dessine sur une plateforme de partage de connaissances.
 5. On recherche un lieu commun.
 6. Le matériel et l'équipement proviennent des apports directs des membres de la communauté.
 7. On met en place un protocole d'échange permettant
- l'interopérabilité entre les différents acteurs et des conventions que tout le monde va suivre.
8. Le tiers-lieu agrège et développe les savoirs de ses usagers (en transformant les savoirs implicites en savoirs explicites).
 9. Le modèle économique repose sur une synergie People-private-public-partnership (4 P). Il s'agit d'une démarche associant des entités publiques et privées ainsi que la contribution ouverte d'individus sur des communs afin de rendre un service d'intérêt général.
 10. Chaque membre doit : connaître les usagers, les postures et compétences de chacun, les références communes, les méthodes de travail, les ressources matérielles, le patrimoine informationnel et les règles de fonctionnement.
 11. C'est la capacité à créer des liens et à coordonner des interactions entre les individus qui génère à terme des financements.
 12. Antoine Burret souligne qu'on assiste ainsi à une modification du modèle entrepreneurial : les différentes parties prenantes ne se positionnent pas uniquement comme consommatrices d'un service,

Un nouveau modèle, les "netups"

elles participent concrètement à sa réalisation.

Un nouveau modèle de création émerge, directement issu des tiers-lieux, on l'a dénommé *netup* pour le distinguer du modèle des startup.

Depuis les années 70 le modèle des startups s'est organisé autour de brevets, de transferts technologiques, de structures de coaching, de parcs technologiques et du capital-risque. Les fondateurs basaient leurs activités sur la recherche fondamentale, ce qui nécessitaient un investissement de départ élevé et des risques financiers lourds puisque aucun dispositif ne pouvaient prévoir les réactions du marché.

Les netups, quant à elles, se structurent autour d'un réseau ou d'une communauté : au niveau organisationnel, au niveau de l'acquisition des compétences, au niveau de la relation aux clients/usagers. De nombreuses compétences s'agrègent autour d'un objet ou d'un projet et l'améliorent sans coordination particulière, suivant un ensemble de règles énoncées à l'avance. Les individus exploitent ensuite cette réalisation commune. L'hypothèse avancée est que si le produit ou le service peut être construit en temps réel avec des usagers, des clients ou des partenaires, alors "l'entreprise" peut, à priori, se passer de financements externes.

Conclusion

Les tiers-lieux sont à même de s'inscrire dans la dynamique de l'économie solidaire. Il faut pour cela qu'ils prennent leur distance vis-à-vis du modèle anarcho-libéral. Comme le signale Jean-Louis LAVILLE, il existe aujourd'hui "*un besoin de créer des espaces d'associations et d'initiatives où l'intersubjectivité puisse être créatrice de nouvelles normes*", beaucoup de gens éprouvent le désir de former des regroupements volontaires échappant aux logiques de contrôle bureaucratiques afin de retrouver une marge d'auto-détermination.

La création d'espaces publics de proximité est une des manifestations conduisant à l'émergence de l'économie solidaire, mais encore faut-il que ces espaces ne soient pas uniquement orientés vers des logiques marchandes, mais s'efforcent de combiner les principes de la réciprocité, du marché et de la redistribution afin d'atteindre un objectif d'utilité sociale et de développement durable.

Bande de sauvages

par Dominique BENARD



L'Association "Bande de sauvages" a été fondée à Caen en 2012. Elle correspond tout à fait à la définition d'un tiers-lieu.

Violaine BAVENT est la coordinatrice de l'Association. C'est une jeune femme souriante, dynamique et pleine de vie. Elle nous reçoit avec gentillesse et gaieté dans l'ancienne école des Beaux Arts qui a été mise à la disposition d'un collectif d'associations appelé "La-bas" dont Bande de sauvages fait partie. Violaine nous raconte leur aventure collective.

VB - Je m'appelle Violaine, je suis coordinatrice de l'association "Bandes de sauvages". C'est une association qui existe depuis 2012, mais on a commencé à être actifs en 2014. A l'école nous formions une bande de copains qui avaient envie de faire de l'écologie et, à ce moment-là, il n'y avait rien de très marrant pour les ados... Nous avons donc créé une association pour développer des systèmes écologiques et économiques et en même temps faire des choses ensemble, rencontrer des gens,

partager, faire la fête et essayer de promouvoir le développement durable.

Au début nous avons l'idée de créer un camping associatif et finalement, comme nous étions en ville, nous nous sommes orientés vers un projet plus urbain. Nous avons décidé de créer un café associatif, le "café sauvage", qui nous a permis de découvrir que l'alimentation ça intéressait beaucoup les gens. Nous avons donc ouvert un restaurant associatif... un restaurant très particulier, où les gens peuvent être bénévoles, où on ne mange qu'une alimentation durable, composée de légumes, seulement du local, du bio, etc.. Il n'y a pas de prix, les gens paient ce qu'ils veulent.

Depuis quelques temps, nous faisons partie d'un collectif de plusieurs associations qui s'appelle "La-bas" et qui a repris un endroit assez symbolique à Caen : l'ancienne école des



L'ancienne école des beaux-arts à Caen, reprise par le collectif "Là-bas".

Un fonctionnement totalement horizontal

beaux- arts. Dans le cadre de ce collectif, nous avons lancé un projet de magasin, le "freeshop" où nous proposons tout ce que les gens nous donnent : des vêtements, des outils, des meubles, etc. Tout est gratuit, tout le monde peut prendre ce qu'il veut.

DB - Comment fonctionne votre association ? Comment prenez-vous les décisions ?

VB - Et bien, nous avons un fonctionnement totalement horizontal. Nous sommes constitués en association mais nous n'avons pas de président, seulement des co-présidents qui administrent l'association de façon collégiale. Cela signifie que tout le monde a la même importance et tout le monde peut participer aux débats et à la prise de décision.

Pour pouvoir organiser cette horizontalité, les "comités de pilotage" (COPIL) ont la souveraineté sur la gestion de l'expérience ou du projet qu'ils pilotent. Ils prennent des décisions organisationnelles. Leur fréquence et leur forme sont définies par les participants. N'importe quel membre actif dans un projet ou une expérience peut rejoindre le COPIL pour participer aux débats aux décisions. N'importe qui peut venir proposer un nouveau projet, par exemple un atelier couture dans le cadre du Café sauvage. Avec les gens qui sont là, nous établissons le programme d'activités, et les modalités de travail. Cela nous permet d'impliquer les bénévoles et pour le fonctionnement quotidien, nous avons simplement des tableaux de bénévolat, des emplois du temps, des outils numériques aussi, un agenda partagé, un dossier partagé. Nous utilisons les réseaux sociaux avec des groupes de discussion selon les différents projets, un forum aussi... C'est assez varié...

Et bien sûr, l'Assemblée Générale (AG) rassemble une fois par an tous les membres de l'association. A cette occasion sont partagés les bilans moral et financier de l'année passée et les projets de l'année suivante. Des changements de statuts et des élections de membres du Conseil d'Administration peuvent également avoir lieu.

A travers ce que j'ai dit on peut avoir l'impression qu'on

Les principes de l'éducation populaire

agit toujours ensemble, alors qu'on fonctionne plutôt à partir d'initiatives, d'envies que les gens réalisent individuellement, à condition d'être d'accord et de respecter la charte. En fait notre fonctionnement c'est vraiment expérimenter, observer, réfléchir, discuter et ré-expérimenter avec l'accord de tous.

DB - Ce sont les principes de l'apprentissage coopératif !

VB - Oui, en fait nous appliquons les principes de l'éducation populaire. C'est comme une gymnastique de l'esprit. Notre principe de fonctionnement a toujours été d'expérimenter avant de concevoir des trucs énormes, de toujours commencer petit et de ne jamais engager de financement avant d'avoir expérimenté. Nous rêvions de créer un camping coopératif avec un terrain pour construire des cabanes, mais en fait nous avons acheté une caravane pour 200 euros et nous avons commencé à faire des cafés sur des petits événements... Et puis chaque fois ça a grandi. C'est un bon principe pour coopérer : quand on arrive avec un projet tout fait, les gens ne parviennent pas à trouver leur place. Nous sommes tellement habitués à coopérer que maintenant ça fait partie de notre ADN.

DB - Est-ce que vous vous fixez des règles ?

VB - Oui, en fait on a plein de règles., on n'est pas du tout sauvage... (rire)

On adore la liberté, on a envie que chacun soit juste ce qu'il

est mais pour cela un cadre très clair est nécessaire. Notre cadre, c'est notre charte de valeurs. Je ne la connais pas par coeur malheureusement mais les 4 grandes parties sont la bienveillance, le respect, l'ouverture sur autrui et la responsabilité.

Nous avons déterminé cette charte de manière collective au fur et à mesure des expériences. Elle exprime des grands principes, par exemple : **"Tout le monde est au bon endroit au bon moment"**... Dès qu'on respecte ça, on arrive à s'entendre. Nous avons écrit au fur et à mesure de notre expérience toutes les règles découvertes ensemble. Au début, nous n'avions pas l'idée de faire une charte, nous avons expérimenté et nous avons dit **"hum, quand on suit cette règle là ça marche bien. Donc, adoptons-la"**. C'est comme ça que nous avons construit notre charte.

Dans notre gouvernance, il y a des grands principes du genre **"On a envie de faire du collectif mais on n'a pas envie que le collectif plonge les gens dans l'inertie"**. Donc on a des règles très concrètes, par exemple : **"Toutes les décisions sont prises au consensus"**. Nous n'aimons pas voter. Nous passons beaucoup de temps en réunion mais ça se passe plutôt bien, nous pouvons en faire des moments agréables. Nous aimons bien nous retrouver et nous avons tous envie de nous exprimer à travers le consensus.



Le café sauvage

Attention, n'allez pas trop vite !

C'est chouette parce qu'au lieu de prendre une décision qui mécontente une partie d'entre nous, nous continuons à discuter jusqu'au moment où tout le monde prend conscience qu'il n'y a pas de meilleure solution que celle qui a été proposée. Toutes les personnes ont la même importance, qu'ils soient salariés, ou bénévoles.

DB - Comment faites-vous pour veiller au respect des règles ?

VB - Les dirigeants élus ont le rôle de dire aux salariés "**Attention, n'allez pas trop vite**". Ils nous ramènent à la base de ce qu'on veut faire parce que nous avons souvent un peu la tête dans le guidon. Ils nous disent "**Allez ! Ce n'est pas grave si l'on n'arrive pas à autofinancer telle ou telle activité...**"

Et nous les salariés nous sommes les garants que la coopération s'installe, parce que tout ce que je dis là ça ne marcherait jamais

s'il n'y avait pas beaucoup de médiation humaine.

On peut avoir de superbes outils sur papier ou numériques, mais si il n'y a personne pour être à l'écoute, expliquer comment bien faire les choses et suivre les progrès, ça ne marche jamais. On peut penser que la machine peut tourner toute seule mais en fait il y a plein d'endroits où il faut mettre de la graisse, ou bien où il y a des fuites qu'il faut boucher. En fait, nous, les salariés, nous sommes là pour que tout le monde se sente bien. Notre rôle c'est plutôt d'aider les autres à s'organiser et à mettre en œuvre leurs idées. On ne s'ennuie jamais, moi j'ai l'impression d'avoir eu 10 vies dans ce métier alors que je ne suis là que depuis 2016.

Bande de sauvages c'est une association qui met en œuvre et accompagne des projets collectifs s'inscrivant dans une socio-économie créative et innovante dans le sens du développement durable et la cohésion sociale. Ce sont des "grands mots", mais en fait ils décrivent bien notre activité. On veut changer le monde, on veut que les gens se rencontrent et que tout le monde fasse attention à tout le monde.

DB - Comment fonctionnez-vous en réseau avec d'autres partenaires, avec la collectivité locale ?

VB - Chaque année, j'adore faire des petits bilans avec plein de chiffres... Et bien l'année



Affiche du café sauvage

Une dynamique assez forte

dernière, on avait 502 partenaires dans toute la région de Caen, impliqués dans le fonctionnement du seul restaurant. Il y a énormément de gens qui nous sollicitent pour nous proposer des événements ou pour organiser quelque chose dans nos lieux. Nous travaillons avec les écoles, la CAF, la ville de Caen, des gros réseaux comme la Ligue de l'Enseignement ou des petites associations locales comme "Gamelle pleine", un collectif qui s'occupe des sans-abri. Il y a aussi le collectif "La-bas", que nous avons créé avec neuf autres associations.

Nous avons aussi des partenaires financiers, en petit nombre, parce que nous préférons l'auto-financement pour rester libres. Des gens participent à tous les niveaux, en donnant un coup de mains, en donnant un peu d'argent à la hauteur de leurs moyens. Mais nous avons quand même quelques partenaires financiers : la Région, le département, la municipalité de Caen.

Avec notre fonctionnement horizontal, nous avons créé une dynamique assez forte et souvent des partenaires sollicitent nos conseils à propos de nouveaux modèles de fonctionnement. Les producteurs auxquels nous achetons nos produits sont pour nous des partenaires très importants parce que nous organisons aussi beaucoup d'ateliers de sensibilisation avec eux, on emmène des gens de la ville visiter leurs exploitations, etc.

DB - Vous donnez l'impression d'être toujours en train d'inventer

de nouveaux projets, non ?

VB - Oui, c'est vrai. Par exemple, nous avons acheté un terrain à côté de Thury-Harcourt, un terrain tout en pente avec plein d'arbres et nous sommes en train d'y organiser une sorte de petit camping. Nous avons profité du confinement pour y faire du jardinage et nous avons maintenant un super potager.

On va faire un festival autour du 15 août, qui s'appellera "Sauvages tout-terrain".

Il n'y a pas d'eau ni d'électricité là-bas. Nous réfléchissons à de nouveaux systèmes de douche solaire... Nous aimons bien inventer des trucs qui n'existent pas encore...

Il y a des gens de la Grâce de Dieu (un quartier défavorisé) qui vont à la campagne grâce à notre terrain. Au Café Sauvage, nous organisons des séances de méditation, alors nous nous sommes dits : la méditation à la campagne, ça serait cool. Nous avons donc décidé d'organiser un séjour méditation sur le terrain.

DB - Et le bateau partagé, c'est quoi ?

Souvent les gens, nous donnent des trucs, parce que, comme nous sommes une association, ils se disent "**Ceux là, ils vont trouver quoi en faire**". En plus, nous disons toujours "**Oh oui, donnez tout ce que vous voulez, on va réfléchir, on fera un truc...**"

Donc, un jour quelqu'un a frappé à la porte et nous a dit "**Nous**



Des bateaux partagés

avons un bateau à donner". Des gens dans l'association étaient intéressés par les activités nautiques. Du coup on a récupéré le bateau, c'était un petit bateau à moteur... Et puis, quelqu'un d'autre nous qui a dit "**Ah vous avez un bateau et bien nous avons un voilier à donner...**" Puis il y en a eu un troisième. Aujourd'hui nous avons deux voiliers ... Ce sont des bateaux partagés.

Nous avons créé un "club sauvage" pour organiser l'activité, tout est autogéré. Les salariés se contentent de faire la comptabilité et d'aider le groupe en cas de besoin. Mais les gens sont très actifs, certains sont de vrais skippers qui peuvent emmener les autres sur le bateau et leur apprendre à naviguer. Ils préparent les bateaux, les sorties. Ils proposent par exemple une croisière aux îles

anglo-normandes. Pour payer la place de port, ils organisent une guinguette, avec un concert, des moules frites.. Et ça, ça paie la place de port.

DB - Dernière question : C'est quoi vos envies, vos projets ?

Nous avons un modèle qui est très chouette : nous parvenons à salarier 5 personnes. C'est "super" que 5 personnes arrivent à vivre de l'activité de l'association, mais nous faisons aussi beaucoup de bénévolat : au moins 200 personnes dans l'année viennent nous aider pour le fonctionnement du restaurant.

Nous aimerions bien être tous bénévoles et fonctionner avec une sorte de revenu universel de base. Cela permettrait aux gens d'avoir de l'argent et de pouvoir expérimenter le travail d'une autre manière. C'est ce que nous avons fait avec le confinement d'une certaine manière, nous avons bénéficié du chômage partiel et nous avons donc pu investir notre énergie dans d'autres domaines que les domaines habituels. On aimerait ne pas être les seuls à pouvoir le faire.

Charte de Bande de Sauvages

L'association est ouverte à tous dans le respect de cette charte.

Bienveillance et respect

- Intention de vouloir le bien de tous – Bien commun – Intérêt général – Bien vivre ensemble.
- Gentillesse envers autrui, respect des limites et de l'espace de liberté de l'autre.

Esprit d'ouverture et de partage

- Les personnes présentes sont au bon endroit au bon moment.
- Droit à la différence et aux désaccords.
- Droit au paradoxe.
- Droit de s'amuser et d'être soi (dans les limites du respect).
- Droit à la pause.
- Lâcher-prise/créativité bienvenus et souhaités.
- Discussion ouverte et acceptation des autres et de leur différence. Résolution des conflits à l'amiable ou à l'aide d'une tierce personne médiatrice, ne pas hésiter à demander de l'aide.
- Négativité et plaintes à outrance, ironie sérieuse ainsi qu'insistance voire harcèlement et agressivité sont malvenues.
- Justesse et équilibre valorisés, et Sauvage (indompté mais bienveillant) Mixité socio-culturelle et inter-générationnelle.

Être responsable ensemble

- Participation libre : donner ce que l'on estime juste à hauteur de ses moyens = solidarité et soutien du projet.
- Investissement personnel – Participation à la vie de l'association – Aide, entraide dans les tâches
- Participation active (ménage, rapporter ses couverts, aide au rangement...)
- Proposer et impulser des choses, dont ateliers/événements – Idées bienvenues.
- Esprit d'entraide et de partage.

La "centrifugeuz"

Rencontre avec Christophe Amsili



Jean-Baptiste CAZIN et Christophe AMSILI

désaffectés du collège secondaire "Albert Jacquard", en plein cœur d'un quartier populaire de Caen, le Chemin Vert. Œuvrant dans le secteur des arts, de la culture et de l'économie sociale et solidaire, l'association met à disposition des porteurs de projets divers espaces de travail mutualisés. Elle offre dans deux bâtiments d'environ 350m² chacun, une cafétéria, un bureau d'accueil, un préau, une salle-atelier dédiée aux arts visuels, une salle de répétition dédiée aux activités nécessitant un espace scénique, un local DJ/VJ, deux salles-bureaux dédiées aux activités administratives, un pavillon musique, une salle-atelier technique.

La Centrifugeuz est lieu alternatif d'initiatives artistiques et culturelles et d'expérimentations solidaires. En décembre 2013, dans le cadre d'une convention de mise à disposition à titre gratuit signée avec la ville de Caen, La Centrifugeuz s'est installée dans les bâtiments

Elle développe aussi une série d'actions co-construites avec les habitants du quartier :

- *Education à l'Environnement - Développement Durable : jardin pédagogique dédié à la permaculture et poulailler communautaire.*

Un acte de désobéissance civile

- **Graff, vidéo, musique, théâtre, arts de la rue, arts plastiques...**
- **Action(s) culturelle(s) de territoire, sociales et solidaires**
- **Journées "Portes Zouvertes" mêlant chantiers-ateliers participatifs et performances artistiques, rencontres et repas partagé.**

Nous avons rencontré Christophe Amsili, le représentant légal de l'association et il a accepté de nous présenter la Centrifugeuz.

Bonjour, je m'appelle Christophe, je suis comédien, metteur en scène, animateur, prof de théâtre et accessoirement membre du Bureau de la Centrifugeuz et représentant légal de l'Association".

La naissance du projet

La Centrifugeuz est née d'une initiative citoyenne, et plus précisément d'un acte de désobéissance civile. En 2012, un collectif s'était créé en réponse à une déclaration du Maire de l'époque, invitant les artistes à s'approprier l'espace public. Prenant cette déclaration au pied de la lettre, le collectif avait squatté une école désaffectée, l'école Robert Desnos dans le quartier de la Folie-Couvrechef, un territoire urbanisé dans les années 70, au Nord de Caen pour créer la "Centrifugeuz", un lieu mutualisé ouvert aux porteurs de projet dans les domaines de l'art, de la culture et de l'économie solidaire.

Au bout de 3 mois les gendarmes étaient venus les déloger. Mais dans l'intervalle, les artistes avaient créé du lien avec les habitants de la Folie-Couvrechef : une pétition signée par plus de 1000 personnes réclamait le maintien du projet. Comme on entrait dans une période électorale, la Mairie avait proposé à la Centrifugeuz de déménager dans un ancien collège secondaire désaffecté, le collège Albert Jacquard, dans le quartier du Chemin Vert. Nous sommes arrivés ici en janvier 2014 et moi j'ai rejoint le projet en octobre 2014.

Nos valeurs et nos actions

Je pense que notre valeur primordiale, c'est la citoyenneté. Nous sommes ancrés dans un quartier populaire, et nous avons l'intention d'y rester parce que ce qui nous anime c'est la volonté de co-construire des projets avec les habitants dans les domaines de l'art, de la culture et du développement durable.

Notre premier volet, c'est le développement durable, une salariée est dédiée à ce volet et nous avons créé, avec les habitants, un composteur collectif, un jardin partagé et un poulailler.

Chaque mercredi, nous organisons un repas partagé avec les habitants du quartier. Tout le monde la main à la pâte et prépare le repas que nous partageons tous ensemble, moyennant une petite participation forfaitaire de trois



Un espace mutualisé

euros.

Notre deuxième volet c'est le volet culture. Depuis 4 ans, nous organisons des ateliers participatifs de pratique artistique : fabrication de masques, lecture musicale, chant, théâtre, avec l'idée d'utiliser toutes ces ressources pour créer un spectacle qui est présenté une fois par an.

Notre troisième volet, c'est celui de l'économie solidaire. Dès la création de l'Association, nous avons eu l'idée de créer un espace mutualisé pour offrir à des porteurs de projet des conditions de travail favorables. Aujourd'hui entre 10 et 15 structures, associations ou entreprises, disposent dans nos locaux d'un espace de "co-working". Nous avons la vocation de contribuer au niveau régional à l'émergence de "lieux intermédiaires" que nous concevons comme différents des "tiers-lieux" parce que leur finalité n'est pas uniquement lucrative. Notre "lieu intermédiaire" n'a pas de vocation mercantile.

Les adhérents

Toute personne qui partage les valeurs de la Centrifugeuz peut devenir adhérente. Mais notre système d'adhésion présente une particularité liée à la mutualisation de l'espace. Un adhérent peut demander à ce que la Centrifugeuz mette à sa disposition des espaces communs dans lesquels il va pouvoir développer une action particulière. La seule règle c'est de respecter les valeurs communes. Ainsi un habitant du quartier peut venir demander une salle pour réaliser un projet, par exemple "donner des cours de guitare". Il remplit une fiche Projet, le projet est examiné par le Bureau et s'il correspond aux valeurs de la Centrifugeuz, le Bureau le valide. On accorde au porteur de projet un espace libre, on lui donne la clef et il se débrouille, il fait son cours pour les habitants du quartier.

Mais si l'action développée par cet adhérent est rémunératrice, par exemple une formation payée par les participants, alors l'adhérent doit verser un pourcentage à la Centrifugeuz. Et si cette activité dure dans le temps, ses promoteurs deviennent résidents permanents. Ils sont de facto membres du Conseil d'Administration, ils ne sont pas élus. Ils sont membres de droit pour la simple et bonne raison qu'ils participent de manière financière à l'effort collectif. Nous avons quelques difficultés à impliquer les résidents permanents dans les activités et dans les décisions collectives



co-construites avec les habitants car ils ont tendance à se focaliser uniquement sur leur projet spécifique. Ils peuvent ne pas se sentir partie prenante d'un projet décidé avec les habitants, et qui va nécessairement entraîner des conséquences budgétaires. Nous songeons donc à les regrouper dans un collège des résidents permanents.

La gouvernance

Notre système de gouvernance est assez original. Fondamentalement, nous sommes une association, donc nous avons une Assemblée Générale des adhérents qui élit un Conseil d'Administration, conformément à la loi 1901. Un Bureau est mandaté par le Conseil d'Administration pour prendre les décisions courantes. Il fonctionne de manière collégiale : il n'y a pas de voix prépondérante, il n'y a pas de président, tous les membres ont le même statut mais l'un d'eux est désigné pour

représenter l'association, c'est le "représentant légal".

L'impact sur le quartier

Nous avons eu du mal à réellement impliquer les habitants du quartier. Une des raisons de ces difficultés c'est que le collège Jacquard était la principale structure sociale du quartier. Ce collège a vécu 40 ans, il avait créé du lien entre les habitants. Ces derniers se sont battus pendant dix ans pour que le collège ne ferme pas. Il a fermé principalement à cause de défauts de construction, c'est un collège type "Pailleron"¹ de construction modulaire avec ossature métallique non protégée, peu résistante en cas d'incendie et isolée à l'amiante. Quand il a fermé, les gens du quartier ont vécu ça comme

1. Le 6 février 1973, un incendie se déclarait au CES Edouard Pailleron dans le 19^e arrondissement de Paris, provoquant l'effondrement total du bâtiment en quelques minutes et ensevelissant 20 personnes dans les décombres, dont 16 enfants.

Un réseau qui s'appelle "le lien"

une injustice et au début ils nous en ont voulu d'avoir repris le bâtiment. Quand nous sommes arrivés, pendant plus de deux ans, c'était "la soupe à la grimace". Les gens ne nous parlaient pas, ils nous ignoraient. Aujourd'hui, ça commence à changer, il y a de plus en plus de gens qui participent - deux habitants du quartier ont été élus au Conseil d'Administration - mais cela a demandé un travail de longue haleine.

L'atelier théâtre, l'atelier jardin, le poulailler ont fait office de déclencheurs, ils ont donné aux gens des possibilités d'implication très concrètes. La clef c'est de permettre aux gens de s'impliquer dans des activités. Mais il ne s'agit pas seulement de proposer telle ou telle chose, il faut leur proposer de participer à l'invention d'activités.

Les partenariats

Nous avons créé beaucoup de passerelles avec les autres associations du quartier. Les salariés de toutes les associations se retrouvent tous les 3 mois pour échanger et partager les projets. Nous organisons régulièrement des festivals "Jacquards" où toutes les associations sont invitées et animent des stands, par exemple la MJC ; Epi Vert, une épicerie solidaire ; la Maison du Vélo ; la Régie de quartier etc.

Nous sommes en train de revitaliser un réseau qui s'appelle "LIEN", Lieux Intermédiaires en Normandie, avec d'autres associations similaires comme la Pétroleuse, Là-Bas, Bande

de Sauvages, Art-Plume, dans le but de promouvoir des lieux intermédiaires.

L'avenir

Ce que j'ai dit à propos des défauts des collèges Pailleron peut vous donner une idée de nos inquiétudes par rapport à l'avenir. Quand le Maire, Joël Bruneau, a été lu en 2014 pour son premier mandat, il a visité les locaux et il nous a dit : "*Fin 2015, ce sera terminé, ce lieu est pourri, il est amianté, il faut tout détruire*".

Son projet était de rénover complètement le quartier du Chemin Vert. Compte tenu des difficultés financières, le temps a passé sans que rien ne bouge, mais cet endroit a vocation d'être détruit rapidement. Nous espérons pouvoir garder, sur les lieux, le volet développement durable avec le jardin partagé et le poulailler puisqu'ils ne dépendent pas d'une construction en dur et trouver un autre bâtiment dans le quartier pour poursuivre nos activités. C'est peut-être une utopie. Nous verrons.

Le jardin partagé de Mondeville

Rencontre avec Hélène FRERET



Nous avons rencontré Hélène Fréret, une des responsable de l'association des jardins partagés de Mondeville. Elle nous fait visiter un des deux jardins de l'association et nous raconte son histoire.

La création de l'association

Nous avons créé l'association il y a 3 ans. La municipalité avait lancé l'idée des jardins partagés en conseils de quartier.

L'association gère deux jardins partagés, un ici dans le centre ville avec 17 membres et un, plus grand, dans le quartier HLM de Charlotte Corday avec 25 membres.

La motivation pour adhérer

J'avais débarqué dans ce quartier lorsque j'ai pris ma retraite et je ne connaissais personne. Donc ma première motivation en adhérant à l'association, c'était le lien social, je voulais me créer un réseau de relations. D'autre part, comme j'ai une petite retraite - j'étais bibliothécaire, mais je n'avais pas travaillé pendant 25 ans - je souhaitais cultiver mes propres légumes. Quand la municipalité a

D'abord la convivialité

proposé de créer une association de jardins partagés, je me suis impliquée tout de suite. J'étais aussi intéressée par le projet de créer un club nature, donc j'ai proposé de lancer cette activité au sein du jardin partagé. Nous avons adhéré à la fédération des clubs "Connaître et partager la Nature". Cette activité regroupe à la fois des personnes engagées dans le jardinage et d'autres intéressées seulement par la Nature. L'idée c'est de faire des ballades pour observer la Nature en famille.

Ce qui motive les gens pour adhérer, c'est d'abord la convivialité, le besoin d'avoir des relations, mais aussi la possibilité de produire leurs propres légumes. Nous avons régulièrement de nouvelles demandes d'adhésion et aussi quelques départs. Dans ce jardin, nous n'avons plus qu'une seule parcelle individuelle disponible mais la partie collective est ouverte à de nouveaux adhérents.

Le fonctionnement de l'association

L'association fonctionne avec une Assemblée Générale, comme toutes les associations mais au lieu d'avoir un conseil d'administration, nous avons un "collège solidaire" comprenant seulement des co-présidents. Il y a des représentants des deux jardins. Pour chaque fonction, nous fonctionnons en binôme. Moi, je suis responsable de la liaison avec la municipalité et les autres associations, une autre personne s'occupe du secrétariat et une troisième est trésorière. Nous essayons de fonctionner

de la manière la plus horizontale possible, en impliquant tous les membres dans les décisions.

Les deux jardins ne fonctionnent pas de la même façon. Dans l'autre jardin, les gens ont dessiné de grandes parcelles individuelles. Chaque membre s'est attribué une parcelle. Les gens sont dans une démarche individuelle et ont du mal à s'impliquer dans le collectif. Mais d'un autre côté, ils n'auraient sans doute pas adhéré à un jardin collectif.

Au contraire, dans notre jardin, nous avons commencé par nous demander ce que nous pourrions faire ensemble. Nous avons commencé par travailler la partie collective et c'est seulement la deuxième année que nous avons créé des parcelles individuelles. Les gens sont plus intéressés par la convivialité. Je ne sais pas si c'est une différence culturelle ou si c'est seulement une question de fonctionnement. Dans le jardin du quartier HLM, il y a plus de problèmes sociaux et plus de gens vivent isolés.

Pour décider ce que nous allons planter dans la partie collective, nous faisons une réunion en automne. Chacun coche sur une liste de plantes celles qu'il préfère et nous prenons la décision ensemble.

Il y a beaucoup de légumes que les gens ne connaissent pas. Nous les aidons à découvrir de nouveaux légumes avec les recettes pour les cuisiner. Par exemple les fèves ou les topinambours. Nous avons



Nous retrouver autour d'une potée préparée avec nos choux...

eu une très belle récolte de fèves. Les membres étaient très contents, par contre les topinambours ont eu moins de succès.

Nous cultivons aussi des plantes médicinales et nous avons installé des petits panneaux pour expliquer leur intérêt et comment les utiliser.

Nous avons deux rendez-vous par semaine, le jeudi et le samedi de 17h à 20h. Cela nous donne l'occasion de nous retrouver, de travailler ensemble et d'échanger nos connaissances. Par exemple une de nos adhérentes est d'origine taiwanaise, elle a planté dans sa parcelle des légumes utilisés dans la cuisine chinoise.

Les travaux varient évidemment suivant les saisons. Nous avons une période chargée, au printemps quand il faut semer et planter. En été, c'est plutôt l'arrosage et la récolte. L'hiver, c'est plus calme, on en profite pour faire des réunions à l'intérieur, planifier les futurs travaux et prendre des décisions ensemble.. ou simplement nous retrouver autour d'une potée préparée avec nos choux.

Le financement

Au départ, la municipalité nous a beaucoup aidés. Elle a mis des terrains à notre disposition et les a équipés avec une fontaine, une citerne, une cabane de jardin, un kit d'outils de jardins. Nous avons fabriqué les bacs avec des matériaux de récupération. Nous avons reçu aussi une subvention de démarrage de 1 200 euros de

la Caisse d'Allocations Familiales, cela nous a permis d'acheter des tables, une grande tente et des plants. Nous recevons également de la mairie une subvention de fonctionnement de 300 euros qui couvre les frais administratifs et l'assurance.

Notre financement est complété par les cotisations des membres. Nous avons fait le choix de maintenir la cotisation à un niveau très bas : 3 euros par an, mais les membres qui le peuvent sont invités à donner plus. Il y a trois caisses, une pour le budget global de l'association et une pour chaque jardin.

L'impact sur le quartier

Nous sommes très impliqués dans l'animation du quartier. Par exemple, nous allons chercher les enfants de la halte-garderie pour leur faire visiter le jardin. C'est tout un petit rituel : on fait le tour du jardin, puis les enfants arrosent les plantes et nous terminons dans la cabane où nous leur lisons des histoires.

L'année dernière nous avons réalisé un grand projet en partenariat avec l'association "le carrefour culturel". L'idée était d'organiser une exposition sur le jardinage. Je leur ai suggéré d'acheter l'exposition "Jardiner au naturel" réalisée par la fédération des clubs "Connaître et partager la Nature". Elle est très bien adaptée aux enfants. Et donc pendant trois semaines nous avons organisé des visites. Nous avons reçu 15 classes d'école. Une demi-classe visitait l'expo pendant 45 minutes



Le jardin est ouvert aux visites

pendant que l'autre demi-classe visitait le jardin et inversement.

Beaucoup de gens, des enfants et des adultes, viennent depuis visiter le jardin. Chaque jardinier possède une clé et dès qu'un jardinier est là, le jardin est ouvert aux visites.

L'autre jardin, dans la cité HLM, est situé près d'un centre social avec qui ils ont développé beaucoup de relations. Le co-président de ce jardin est un ancien cuisinier de la cantine scolaire, il a donc lancé un atelier cuisine avec les légumes du jardin et des légumes que les gens apportent. Dernièrement une dame d'origine malienne a préparé un repas malien partagé avec tous.

Chaque année, toutes les associations organisent une semaine d'animation dans le

quartier avec beaucoup d'ateliers et des spectacles. Nous avons organisé un atelier de peinture végétale et un atelier de bricolage pour les enfants autour des petites bêtes du jardin. Il y a deux ans, nous avons organisé une fête de la soupe. Nous avons invité les gens du quartier à venir préparer une soupe avec nous, à partir des légumes du jardin, et nous l'avons dégustée ensemble.

Nous avons un compost qui marche très bien. J'ai organisé une formation sur le compostage. Les gens du quartier viennent nous voir et nous demande des conseils. Ils nous apportent des petits sacs avec leurs épluchures pour notre compost. Ils repartent avec des vers pour réensemencer leur propre compost.

Donc le jardin partagé est bien inséré dans le quartier et possède un impact certain. On nous a même rapporté que des personnes ont choisi d'habiter dans le quartier à cause de la présence du jardin partagé.

Les partenariats

Nous avons aussi développé des partenariats intéressants, par exemple avec l'association "Silva Domesticus"¹ que nous a présentée Jean-Baptiste.

La haie de notre jardin nous pose problème. Elle est jolie mais n'est pas du tout nourricière. D'autre part, elle présente de nombreux trous par lesquels les enfants pénètrent dans le jardin.

1. <https://www.facebook.com/silvado-domesticus/>



Nous avons reçu des conseils techniques pour l'association des cultures...

Ce n'est pas trop gênant, sauf qu'ils ne font pas attention et piétinent un peu tout. Nous avons donc décidé de changer la haie et de demandé conseil à Silva Domesticus. Ils nous ont proposé de replanter des petits arbres qui présentent à la fois l'intérêt d'être mellifères, de produire des fruits comestibles et d'être adaptés au changement climatique. Comme le terrain ne nous appartient pas et qu'il s'agit d'un gros chantier, nous avons contacté la municipalité pour leur présenter le projet et l' élu en charge de la transition écologique s'est montré très intéressé. Nous attendons leur accord.

L'ARDES et le réseau des jardins partagés

Sur les conseils de Jean-Baptiste, nous nous sommes impliqués dans le réseau des jardins partagés. Nous avons organisé à deux reprises la rencontre annuelle du

réseau. La dernière rencontre nous a permis de découvrir le jardin partagé de Villerville. C'est un jardin très bien organisé. Un agriculteur qui pratique la permaculture leur a donné un terrain et les accompagne. Il joue le rôle de conseiller pour la mise en œuvre de la permaculture. Ils ont eu l'idée de créer un rôle de "veilleur de parcelle" pour bien impliquer tous les membres. C'est un système que nous souhaitons mettre en place aussi.

Le réseau des jardins partagés nous apporte surtout une aide au niveau de l'organisation mais nous avons aussi reçu des conseils techniques, par exemple pour l'association des cultures.

L'accompagnement de Jean-Baptiste nous a beaucoup aidés. Du coup je me suis intéressée à l'ARDES, j'ai adhéré à l'association et maintenant, je suis membre du Conseil d'Administration.

Leur histoire s'inscrit dans des mouvements citoyens auto-organisés

L'importance des jardins partagés

Depuis une dizaine d'année, L'ARDES est l'association référente du réseau national des jardins partagés pour la Normandie. Elle accompagne de nouveaux projets et facilite les échanges entre eux. Pourquoi une structure de développement de l'économie solidaire s'intéresse t-elle à ces jardins collectifs ?

Pour bien comprendre leur intérêt, il est nécessaire de rappeler que les jardins partagés sont créés et autogérés collectivement par les habitants qui deviennent des animateurs bénévoles à la frontière entre espace privé et espace public. Au cœur des quartiers, à la campagne ou sur un bout de pelouse du centre-ville, ces jardins peuvent ainsi être considérés comme un outil d'éducation populaire. Leur histoire s'inscrit dans des mouvements citoyens auto-organisés au cours de crises sociales et économiques comme à New-York dans les années 70 où les community's gardens ont permis aux habitants de s'approprier des lopins de terre délaissés et de s'émanciper au travers d'espaces culturels, d'auto-production et de sensibilisation à la nature. Aujourd'hui ces projets sont en grande majorité reconnus et soutenus par les collectivités locales et bailleurs sociaux et en lien avec les acteurs locaux (centres socio-culturels, associations de quartier...).

S'ils sont tous différents les uns des autres, les jardins partagés répondent tous à des besoins sociaux et environnementaux identifiés par les "habitants-jardiniers" eux-même : convivialité, interculturalité, rencontres intergénérationnels, sensibilisation et éducation à l'environnement, actions culturelles, auto-production, mais aussi appui à des personnes fragiles, lieu d'apaisement et d'épanouissement individuel.

Ces jardins se fondent sur les valeurs qui figurent dans la Charte des Jardins en Partage . Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques, médicinales..., leur donne une saveur particulière et c'est une ressource bien utile en ces temps de crise.

Un jardin partagé est fait pour tous, pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés, cela permet de tisser des liens. Les associations y cultivent le respect du vivant en prohibant l'usage des pesticides et en encourageant les jardiniers à expérimenter des techniques de paillage, de compost, des plantations d'engrais verts...

Les jardins partagés sont de petites oasis de verdure situées généralement au plus près de l'habitat où l'on peut se rendre à pied depuis son domicile. Ils constituent des équipements de quartier qui profitent au plus grand nombre et pas seulement à ceux qui y jardinent.

Ainsi chacun peut devenir membre d'un jardin partagé simplement pour le plaisir de s'y promener et d'y flâner à loisir ou pour participer à un projet de quartier...

Le grand public est invité à y entrer lorsqu'un membre de l'association est présent et à l'occasion des nombreuses animations qui y sont organisées tels que des repas de quartier, des spectacles, des trocs de plantes...

(Réseau des jardins partagés de Normandie : <http://jardinspartagesnormands.fr/>)

L'entreprise à but d'emploi "ATYPIC"



Marc POTTIER, maire de Colombelles

Colombelles est une commune située dans le département du Calvados en région Normandie, peuplée d'environ 6 700 habitants. Elle est devenue une ville ouvrière au début du XXe siècle, avec l'implantation en 1913 sur une partie de son territoire d'une usine

sidérurgique qui va transformer son paysage et la composition sociale de sa population.

L'usine sidérurgique a été en constante expansion jusqu'en 1974 année où la production atteint un million de tonnes. Mais la crise structurelle qui touche la sidérurgie au milieu des années 70 n'épargne pas l'usine normande. Malgré tous les efforts d'adaptation, la production baisse, l'emploi est en chute libre. L'usine ferme en novembre 1993. L'événement est un drame car la grande majorité de la population y était employée et l'usine contribuait à l'essor de l'économie locale grâce aux salaires qu'elle versait, aux taxes qu'elle acquittait, à la sous-traitance qu'elle générait.

Un taux de chômage supérieur à 20 %, s'installe, soit plus du double de la moyenne nationale. La municipalité s'attaque au



L'association ATIPIC Emploi Nouvelles Génération

problème et parvient à attirer de nouvelles sociétés – dont plusieurs évoluent dans l'univers des nouvelles technologies. Mais les emplois créés ne profite pas assez aux habitants de Colombelles. Alors, la ville s'engage, dès son lancement, dans l'expérimentation nationale "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" portée initialement par le mouvement ATD Quart Monde¹.

Le lancement

A Colombelles, le projet d'une entreprise à but d'emploi insérée dans l'expérimentation "Territoires zéro chômeur", a commencé à émerger en 2015, porté par l'ARDES. Après un an de mobilisation du territoire, en novembre 2016, la commune de Colombelles a été retenue avec neuf autres villes pour participer à l'expérimentation "Territoires zéro chômage de longue durée". L'association ATIPIC Emploi Nouvelles générations est créée avec l'appui du comité local pour l'emploi. Annie Berger devient présidente du Conseil d'Administration qui comporte 4 collègues : les membres de droit (ville de Colombelles et ARDES), les clients, les membres associatifs et des salariés élus par leurs pairs. ATIPIC est accompagnée par l'ARDES.

Les embauches ont démarré en avril 2017. Il a fallu surmonter bien des difficultés : locaux trop petits, matériel pas forcément

à la pointe de l'innovation, management parfois erratique et puis les problèmes personnels des personnes employées. "*Le chômage de longue durée entraîne des dégâts sur l'employabilité des gens, sur leur capacité de s'organiser*", explique Annie Berger, *il y a pour certains une accumulation de difficultés personnelles à surmonter : addictions, problèmes de santé, rivalités*"...

Fin 2018, des tensions en interne ont éclaté : grève, licenciements. Et la CGT, à l'échelon départemental, n'a pas ménagé ses critiques : aujourd'hui encore, le syndicat trouve que chez Atipic les "garanties collectives" sont insuffisantes, tout comme l'évolution des rémunérations. Néanmoins, le succès est là : ATIPIC emploie actuellement 75 salariés en contrat à durée indéterminé (CDI), 37 hommes et 38 femmes.

Les activités

Une "entreprise à but d'emploi" (EBE) doit éviter de concurrencer les entreprises du territoire et de détruire d'autres emplois. C'est ce que l'on appelle "garantir la complémentarité de l'emploi". Certaines activités sont nées de la proposition de projets d'activités à partir de l'expérience, des compétences et de la connaissance de l'environnement local qu'on les personnes privées durablement d'emploi. Ces activités doivent être nouvelles

1. <https://www.atd-quartmonde.fr>



- Les prestations de services auprès des entreprises et associations du territoire : celles-ci ne doivent pas se substituer à un emploi existant mais venir renforcer certaines fonctions déjà existantes ou s'inscrire dans le champ du mieux être, de la convivialité dans l'entreprise, de l'environnement ...
- Les services et activités "auto-produites" : elles sont majoritaires dans les activités de l'EBE. Elles s'adressent majoritairement aux habitants de Colombelles et peuvent être qualifiées de "socialement utiles" (maraîchage, transport solidaire, recyclage ...).

Zoom sur quelques services d'ATIPIC

Aide administrative

A travers un poste d'aide administrative, en lien avec le CCAS de la commune de Colombelles, ATIPIC propose une aide à la population, notamment aux personnes fragiles et désocialisées, afin qu'elles puissent mener à bien leurs démarches administratives sur internet ou par courrier. Elle peut les accompagner à des rendez-vous si nécessaire.

Transport solidaire

ATIPIC propose aux habitants un service de transport adapté aux personnes qui ne disposent pas d'un permis de conduire, dont la

ou complémentaires de celles qui existent déjà.

Elles sont soit pensées, créées en amont de l'embauche des personnes, soit via des groupes thématiques animés par l'ARDES, soit imaginées et développées directement par Atipic, après validation par le Comité Local pour l'Emploi. On distingue 3 types d'activités dans l'EBE :

- Les fonctions support : comptabilité, paie, secrétariat, communication, informatique ...



Atelier de réparation de vélos

voiture est en réparation ou pour qui les transports en commun ne sont pas adaptés.

Un chauffeur les transporte et les accompagne dans leurs déplacements quotidiens professionnels ou personnels. Le service est accessible à tous, moins cher qu'un taxi et plus rapide qu'un bus.

Boutique "Boîte à idées"

ATIPIIC a ouvert dans le centre-ville de Colombelles, une boutique qui propose :

- Des produits non alimentaires (matériel de cuisine, décoration, bricolage ...)
- Un dépôt vente de matériel de puériculture ;
- Un dépôt de vélos et un atelier de réparation de vélos et de

pneus de chaises roulantes ;

- Des ateliers de création cosmétiques et produits ménagers
- Un service d'informations appelée la conciergerie citoyenne

Pôle recyclage "Recycl'héros"

Un atelier couture fabrique, à partir de tissus récupérés, des objets de décoration ou de mode et conçoit des kits zéro déchets. Les produits sont vendus à la "Boîte à idées". Un atelier relooking de meubles, récupère des meubles et équipements qui seront rafraîchis, réparés pour ensuite être revendus. Un atelier création en palettes crée des équipements fonctionnels (ex: planches à découper, chaises, décoration) en réutilisant des palettes. L'appui à la collecte d'encombrants, permet d'aider les personnes à amener leurs meubles à la déchetterie (main d'œuvre et véhicule) et à récupérer lors des collectes d'encombrants, les meubles qui pourraient être réutilisés.

Pôle Travaux - Espaces Verts

Travaux et dépannages à domicile : ponçage, peinture, pose de papier peint, plomberie, pose de carrelage et faïence, petite maçonnerie, réparation électrique, plomberie, montage de meubles, création d'abri de jardin...

Prestations en espaces verts : désherbage, entretien et création dans les jardins.

Le potager d'Annie

ATIPIIC a créé une activité de maraîchage en perma-culture, sans traitements ni pesticides, en vue d'obtenir un label bio, et ouvert une boutique où les usagers peuvent acheter des paniers de légumes avec possibilité d'abonnement. L'achat d'équipements et de matériel a été rendu possible par un emprunt auprès de la NEF².

Une entreprise tremplin

À travers ces activités, les salariés d'ATIPIIC remettent le pied à l'étrier et ont la possibilité de se former. ATIPIIC se veut avant tout une entreprise "tremplin" avec l'ambition d'aider ses salariés à acquérir de nouvelles compétences et parfois, s'ils le souhaitent, se faire embaucher avec un meilleur salaire dans d'autres entreprises. Deux ans après sa création le bilan est très positif.

Vers d'autres Territoire Zéro Chômeur en Normandie

Dès la fin 2018, l'ARDES et Coorace³ Normandie ont engagé

2. Unique en France, la Nef est une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle : <https://www.lanef.com>

3. COORACE, réseau national de l'économie sociale et solidaire, rassemble 557 entreprises d'utilité sociale territoriale réparties sur l'ensemble du territoire. Ces entreprises sont notamment constituées sous la forme de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Elles interviennent dans de nombreux secteurs d'activité, et notamment

un travail de rapprochement pour contribuer à l'accompagnement des territoires normands qui souhaitent s'engager dans une nouvelle dynamique "Territoire Zéro Chômeur de longue durée", dans le cadre de la prochaine loi d'expérimentation. Ce travail d'animation nous amène ainsi à proposer un appui individuel et collectif pour former et accompagner les territoires à la démarche projet : comprendre les fondements de l'expérimentation, mettre en œuvre un comité local

Aujourd'hui, c'est une dizaine de communes en Normandie qui souhaitent s'engager dans TZCLD.

Pour en savoir plus

celui des services à la personne (SAP) au sein duquel elles ont développé la marque commerciale Proxim'Services.

- Rendez-vous sur le lien <https://www.pretdechezmoi.coop/>
- https://youtu.be/nz_FxUKM0TU
- <https://youtu.be/3ySzCPuhnKs>
- https://www.youtube.com/channel/UCMnJEUT-ohUh_XeiL3zxwsA : pour tout savoir sur le fonctionnement de l'expérimentation.



Le potager d'Annie

Les territoires "zéro chomeur longue durée"

Un sentiment de fatalité par rapport au chômage de longue durée

"Territoires zéro chômeur de longue durée" est un projet inédit initié par ATD Quart Monde, à partir d'une intuition de l'entrepreneur social Patrick VALENTIN¹.

Les constats de départ

Au premier trimestre 2020, le nombre de chômeurs suivant les critères du Bureau Internationale du Travail (BIT) s'élevait à 2,3 millions de personnes. Mais dans ce nombre ne sont pas comptabilisées les personnes découragées qui ne se déclarent plus à Pôle Emploi. Un indicateur complémentaire a donc été défini : le "*halo autour du chômage*". L'INSEE évalue le "*halo autour du chômage*" à 1,5 million de personnes qu'il faudrait ajouter au chiffre de 2,3 millions. Par ailleurs près de 50% des personnes privées d'emploi le sont depuis plus d'un an et la plupart d'entre elles ne touche plus d'allocation au titre du chômage. Le chômage

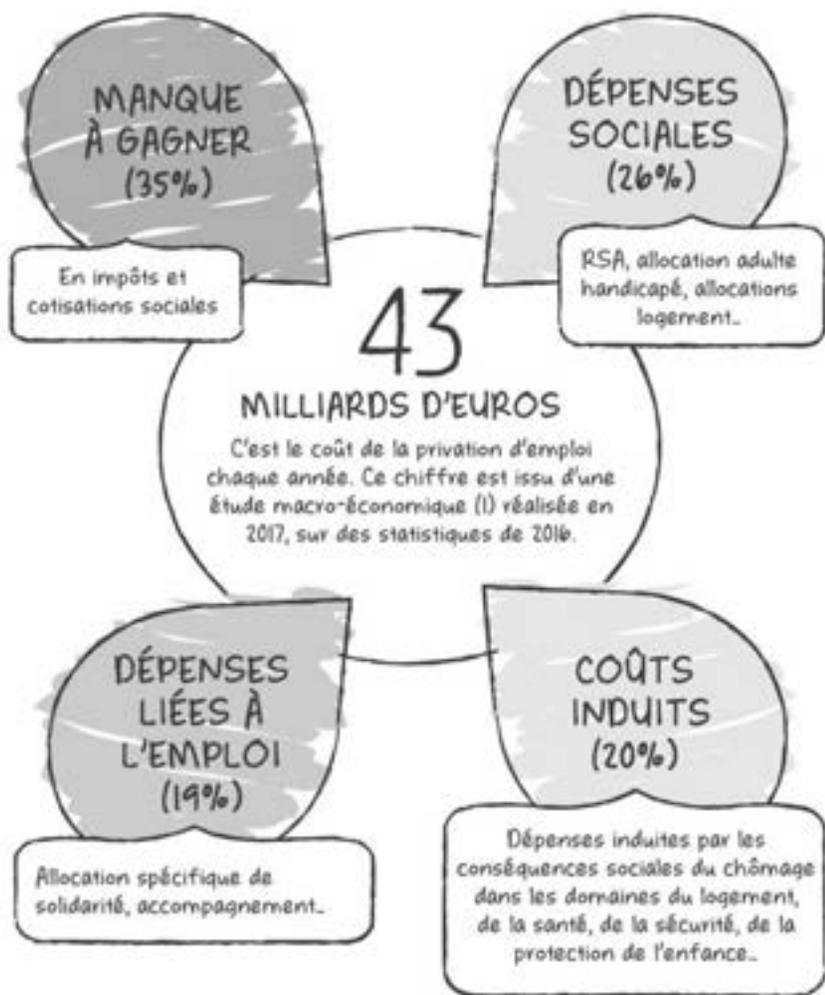
1. VALENTIN, le chômage d'exclusion... Comment faire autrement ? LYON, chronique Sociale, 1493

de longue durée est synonyme de pauvreté et d'exclusion sociale : le sociologue Robert Castel² a insisté sur "*l'émergence de gens qui sont comme surnuméraires et qui n'ont pas leur place inscrite dans le système social.*"

Il existe en France une sorte de sentiment de fatalité par rapport au chômage de longue durée : "*On a tout essayé !*" disent certains en affirmant trois contre-vérités que l'Association ATD Quart Monde, qui s'est donné pour but de lutter contre la pauvreté, dénonce :

1. "**Les chômeurs ne veulent pas travailler ou manquent de compétences**" - Faux : le plus grand nombre souhaite trouver par un travail décent une utilité et une place dans la société. Toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences. Personne

2. Robert CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat, Paris Gallimard, 1995.



(1) Étude détaillée dans le livre de Patrick Valentin : *Le droit d'obtenir un emploi*, Chronique Sociale, 2018. Probable étude italienne en 2015 par ATD Quart Monde

Des contre-vérités

n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.

2. **"Il n'y a pas de travail"** - Faux : ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi, puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits. Ils pourraient l'être par la création de nouveaux emplois mais l'économie marchande ne les prend pas en compte.

3. **"Il n'y a pas d'argent"** - Faux : l'argent ne manque pas. Depuis 1990, de nombreuses mesures ont été prises pour réduire le coût du travail et inciter les entreprises à embaucher. Leur montant a doublé en 20 ans, atteignant en 2015 la somme pharamineuse de 122 milliards d'euros. Par ailleurs, la privation d'emploi coûte cher à la collectivité nationale : en juin 2017, une étude montrait que l'évaluation du coût global annuel du chômage de longue durée était compris entre 43 et 50 milliards d'euros, soit entre 16 000 et 19 000 euros par demandeur d'emploi.

Un projet novateur promu contre l'inertie

A partir de ces constats, ATD Quart Monde et ses partenaires élaborent un projet qui présente trois innovations majeures :

1. Au plan sociétal : partir des compétences et savoir-faire des personnes elles-mêmes, plutôt que des "besoins" identifiés pour être certain de faire une place à chacun.
2. Au plan économique : identifier le travail utile non réalisé correspondant à ces compétences et savoir-faire pour le transformer en emploi.
3. Au plan financier : réorienter les "dépenses passives" et les manques à gagner liés

Objectif, principe et préalable

au chômage de longue durée vers le co-financement de ces emplois (Avec le coût de moyen de 18 000 euros par chômeur, il est possible de créer un emploi durable).

Le projet met en avant un objectif et s'appuie sur un principe et un préalable :

- **Objectif** : Proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires présents depuis plus de 6 mois dans le territoire un emploi à durée indéterminée, adapté à leurs savoir-faire et à temps choisi. Le projet repose sur l'absence totale de sélection.
- **Principe** : financer ces emplois supplémentaires par le travail fourni et en réorientant des dépenses passives (allocation chômage/RSA..) vers la création d'emplois soutenue par des Entreprises à but d'emploi (EBE), conventionnées pour créer des CDI au SMIC, à temps choisi.
- **Préalable** : Partir des savoir-faire, des projets et de la capacité d'initiative des demandeurs d'emploi. Répondre aux besoins locaux non satisfaits. Ne pas se substituer aux emplois existants. Ne pas entrer en concurrence avec les entreprises locales et favoriser le développement économique et la coopération.

Les comités locaux

pour l'emploi

Le comité local pour l'emploi est l'instance en charge de la mise en œuvre et de l'animation de la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Il est composé de l'ensemble des parties prenantes liées au développement socio-économique du territoire et a pour mission de définir et piloter l'ensemble des modalités de fonctionnement de l'expérimentation.

La première innovation de l'expérimentation TZCLD réside dans l'existence de cette instance. Elle montre que la suppression de la privation d'emploi concerne avant tout les acteurs du territoire, et pas uniquement les entreprises dans leur fonction employeur. C'est un véritable changement de paradigme.

Les comités locaux pour l'emploi sont composés d'une diversité d'acteurs :

- Des représentant-e-s de la collectivité locale : élu-e-s et technicien-ne-s des services. Le comité local pour l'emploi est présidé par l'élu-e de référence sur le projet
- L'État : le Service Public de l'Emploi, la préfecture, la DIRECCTE, Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi, le PLIE ... Autant d'institutions impliquées sur l'accompagnement à la

Comment sont financés les postes créés

En euros,
par salarié
et par an



LPVINFOGRAPHIE

SOURCE :
« LES ÉCHOS »



sur le territoire, quelles
sont leurs ambitions, leurs
compétences ...

- Des habitant·e·s /
citoyen·ne·s engagé·e·s : leur
représentation peut se faire
individuellement ou via des
collectifs organisés (conseil
de quartier, comité des fêtes,
conseil des aînés ...). Ces
personnes peuvent avoir une
capacité à accompagner les
personnes privées d'emploi,
le développement d'activités,
à contribuer à la réalisation
de diagnostics permettant
d'identifier les futurs services
à rendre à la population.
- Les Entreprises / Chambres
consulaires : leur présence
est nécessaire. Elle permet
de les associer à la recherche
de solutions à la privation
d'emploi par la création
de nouveaux services par
exemple. La présence
d'entreprises peut aussi
permettre de mieux analyser
la complémentarité de l'emploi
dans chacune des activités
proposées (l'activité est-elle
bien non concurrentielle sur le
territoire ?)
- Des structures associatives,
de l'ESS, structures
d'insertion : acteurs clé
de l'expérimentation, ces
structures vont s'impliquer
dans le cadre de la
mobilisation des PPDE, la co-
construction d'activités dont
elles seront partenaires, le
portage d'une EBE, etc.

recherche / création d'emploi

- Les politiques publiques
locales : conseil régional,
conseil départemental,
EPCI, chacun venant avec
ses propres domaines de
compétences (formation,
action sociale, développement
économique, insertion, ESS
...)
- Des personnes privées
durablement d'emploi (PPDE)
: il s'agit de les associer dès
le démarrage de la démarche
projet afin de mesurer quel est
le niveau de privation d'emploi



ATIPIE : service de transport solidaire

1. Animer et entretenir le consensus local en mobilisant en continu toutes les personnes et structures concernées de près ou de loin par l'expérimentation ;
2. Supprimer la privation durable d'emploi en identifiant et accompagnant les personnes privées durablement d'emploi ;
3. Proposer des activités qui seront portées par la ou les EBE en s'assurant de leur supplémentarité ;
4. Accompagner la montée en compétences des personnes privées d'emploi et des salarié-e-s en EBE en proposant en cadre de travail adapté à chacun-e ;
5. Evaluer les résultats de l'expérimentation pour faire évoluer les pratiques locales et contribuer à l'élargissement de l'expérimentation.

- Les organisations syndicales : avec l'ensemble des partenaires précédemment cités, les organisations syndicales vont contribuer à la définition des futures modalités de fonctionnement de l'EBE et veiller à la non-concurrence des activités sur le territoire.

Les comités locaux pour l'emploi s'organisent souvent en groupes de travail pour mettre en œuvre cinq missions principales :

C'est l'ensemble de ces missions qui permettent de créer un cadre propice aux embauches, le comité local pour l'emploi étant en charge de l'identification des PPDE, de leur mobilisation, de leur montée en compétences, de la création des activités et de l'entreprise à but d'emploi qui portera les activités et les embauches.

L'ARDES co-anime toute cette démarche projet aux côtés de la ville de Colombelles.

Le premier pas a été

d'identifier les publics éligibles à l'expérimentation, et leur expliquer son fonctionnement. Deux cent vingt invitations avaient été envoyées à des chômeurs de longue durée. Une centaine se sont présentés. **"Ce fut un choc"**, raconte le Maire dans un interview à la presse locale. ***Dans l'assistance, beaucoup de visages inconnus – des "invisibles de la société" – dont la détresse se lisait dans le regard, la posture, la façon d'être habillé***".

Un des défis a aussi été de rencontrer les artisans de la commune pour leur exposer le projet et rassurer tous ceux qui croyaient que l'EBE allait leur faire concurrence.

Deuxième loi

Au terme d'une première expérimentation 5 ans et sur 10 territoires, l'évaluation du projet "Territoires zéro chômeur de longue durée" montre un impact très positif sur les bénéficiaires, sur le plan professionnel comme sur le plan personnel. S'agissant des impacts hors travail, l'exploitation en cours de la deuxième vague d'enquête montre notamment que, par rapport à des personnes comparables des territoires témoins, les bénéficiaires ont, un an après leur entrée dans l'expérimentation, moins de problèmes pour financer leur logement ou leur transport, renoncent moins souvent à

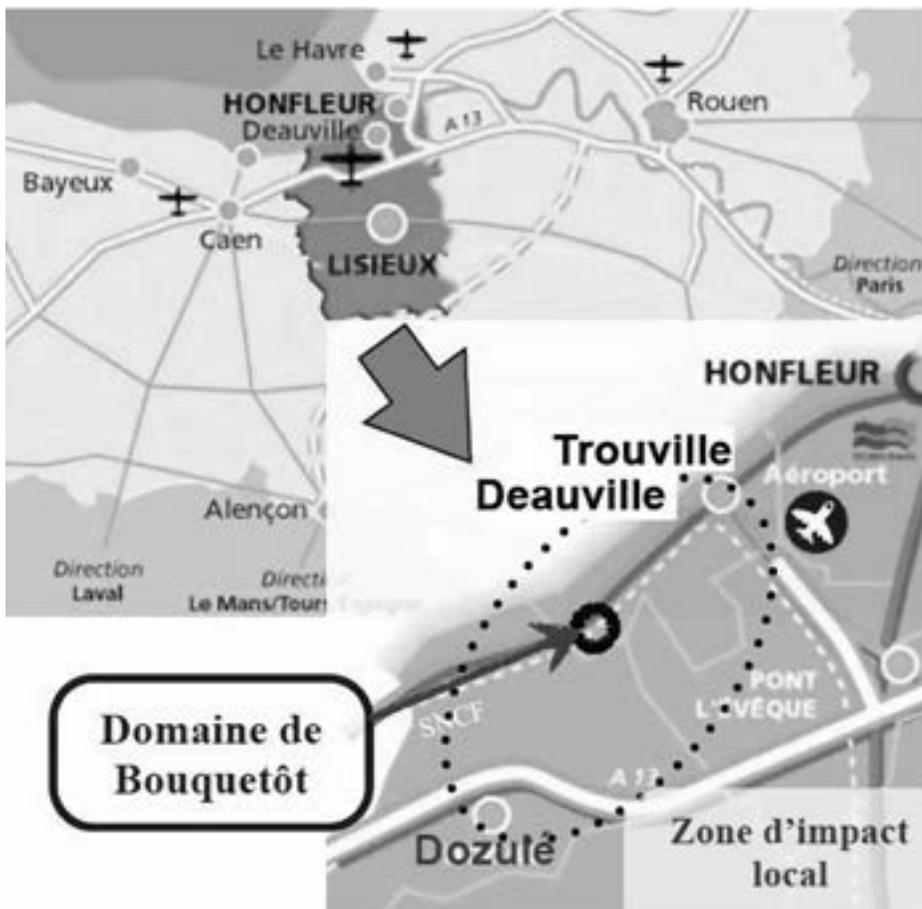


**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE**

des dépenses de santé, et ont un sentiment de bien-être significativement supérieur.

L'Assemblée Nationale a adopté le mercredi 16 septembre 2020 - à l'unanimité - une proposition de loi de la majorité visant à étendre à 50 nouveaux territoires l'expérimentation "Territoires zéro chômeur de longue durée".

L'éco-domaine de Boucquetôt



entre l'effervescence de la côte ou des villes et le Pays d'Auge, patrimoine rural ;

- Site d'apprentissage de métiers et de savoir-faire concrets et originaux ;
- Création d'activités innovantes et engagées pour un développement durable ;
- Possibilité d'approvisionnement en produits biologiques locaux ;
- Accueil de sessions de travail pour des organisations localisées à Rouen et Caen.

Situé au cœur de la Région Normandie, le territoire du tiers-lieu comporte un noyau : le nord du Pays d'Auge avec la Côte Fleurie. L'attractivité touristique nourrit des ramifications avec chaque centre urbain voisin : Lisieux, Caen, Rouen et bien sûr Paris ! Cette spécificité permet un impact particulier du tiers-lieu en termes de profil d'utilisateur et de saisonnalité de l'offre.

L'Eco-domaine de Boucquetôt, situé en plein cœur du Pays d'Auge, à 10 km de Deauville et 3 km de la mer est un exemple intéressante de tiers-lieu. Il répond à des besoins locaux multiples :

- Lieu de ressourcement, écrin de verdure préservé dans la zone maritime, véritable pont

Une forme de co-working rural

Le lieu

Linda Thierry et Gweltas Maheo nous accueillent sur le domaine du Bouquetôt. Linda est chargée de projet sur l'éco-domaine, et Gweltas, coordonne l'Association Ecopya, tout en développant son propre projet de restauration.

C'est avec fierté qu'ils nous font visiter ce site exceptionnel.

Ancienne grande ferme d'élevage du Pays d'Auge s'étendant sur 68 hectares, le domaine est un précieux témoignage de la vie rurale et du patrimoine du pays d'Auge au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les sept bâtiments rénovés par la communauté de communes Cœur Côte Fleurie en témoignent:

- Une imposante bâtisse pour l'habitation ;
- Un fournil qui permettait aux paysans de confectionner leur propre pain ;
- Un grand pressoir pour produire cidre et jus de pommes ;
- Une bouillerie qui servait à distiller le calvados ;
- Une écurie pour abriter les chevaux utilisés pour le transport et le labour ;
- Une étable pour les vaches qui fournissaient lait, viande et fromage ;
- Une bergerie à l'écart sur le plateau pour les moutons.

Sur le site de Bouquetôt, les

sources sont si nombreuses et de telle qualité qu'elles ont été captées pour alimenter plusieurs communes aux alentours. Dans un souci de protection des sources et de l'environnement, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a acquis le domaine il y a une vingtaine d'année.

Le concept d'éco-domaine

Le concept d'éco-domaine voit le jour en 2008 avec l'objectif de créer en un lieu une coopération d'entreprises innovantes conçue comme un écosystème d'activités complémentaires.

"C'est une forme de co-working rural", nous explique Gweltas.

"On ne partage pas des bureaux mais des champs et des forêts".

Le projet de l'Eco-domaine s'inscrit simultanément dans le champ de l'économie sociale et solidaire et dans le champ du développement durable. Son développement s'appuie sur 4 thématiques en synergies :

- Agriculture biologique
- Énergies renouvelables
- Accueil et Eco-Tourisme
- Pédagogie et formation

Les finalités et les valeurs

Les valeurs de l'éco-domaine sont définies par une charte qui s'ouvre par la fameuse citation d'Antoine de Saint-Exupéry : *"Nous n'héritons pas de la*



Linda Thierry et Gweltas Maheo

Deux relations et une finalité

*terre de nos ancêtres, nous
l'empruntons à nos enfants",*

L'éco-domaine veut réinventer aujourd'hui la démarche qui permettait à la ferme, au XVIIIe siècle de prospérer dans le respect de l'environnement naturel.

La charte met en avant deux relations et une finalité :

- **La relation à l'environnement**, co-crée avec la Nature en s'inspirant des écosystèmes : préserver et promouvoir la biodiversité, produire et utiliser l'énergie grâce à des sources renouvelables, adhérer aux principes d'une agriculture biologique qui nourrit le sol plutôt que la plante, recycler
- **La relation à l'humain**, recréer un lien social authentique : développer les qualités humaines telles que la tolérance, la coopération et la communication respectueuse, privilégier des méthodes de santé naturelle et holistique incluant le respect de soi et une démarche de développement personnel, adhérer aux principes de l'économie sociale et solidaire, favoriser les échanges de proximité dans une démarche d'autonomie (système ouvert) plutôt que d'autarcie (système fermé), établir une solidarité ville – campagne et intergénérationnelle basée sur les valeurs de cette charte.
- **Une finalité, vers un Développement Soutenable** : Innover aujourd'hui pour bâtir un pont entre hier et demain, être le moteur d'un entrepreneuriat innovant et prospère et engagé sur les valeurs de la charte, partager une partie des surplus liés à nos activités, adopter une consommation responsable et consciente des ressources naturelles, promouvoir un habitat sain et à haute performance environnementale tout en

favorisant une accessibilité économique, privilégier un habitat de proximité qui respecte la vie privée de chacun

"Le mot d'ordre de l'éco-domaine, commente Linda, c'est : "Cultivons l'innovation !" ...L'innovation axée sur l'écologie, et le développement durable."

"Au début, nous avons un côté plus pro-business, ajoute Gweltas, mais maintenant notre modèle est plus centré sur les acteurs en tant que personnes et sur les valeurs de communication, d'entraide, d'écoute, vis-à-vis des autres..."

L'association ECOPYA

Créée en 2010, ECOPYA est une association dédiée à l'animation et au développement de L'Éco-domaine de Bouquetot. Labellisée Tiers Lieux Normandie en 2019, elle anime des activités dans le domaine avec l'aide de bénévoles et fédère les porteurs de projet qui y sont installés. Elle est également l'interlocuteur de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie, garant du respect de la charte, de l'application du règlement intérieur et de la cohérence du projet global.

"L'éco-domaine est assez proche d'une zone touristique, explique Linda, alors, nous organisons des visites de l'éco-domaine tous les matins, on a mis en place des activités comme les ballades à

cheval, un parcours artistique, la petite restauration, des visites à la ferme, des activités Nature pour les enfants."

"Toutes ces activités, ajoute Gweltas, ont une forte cohérence avec les différents projets des acteurs : le cheval, la restauration, les parcours Nature. L'idée c'est de permettre aux gens de passer une journée sur le domaine pour découvrir nos projets, faire des rencontres intéressantes et vivre des moments forts. Pour moi, l'association apporte un plus : chaque acteur aurait très bien pu rester sur son exploitation sans se préoccuper des autres. Mais nous avons décidé de nous réunir pour voir jusqu'où nous pourrions cheminer ensemble. Nous organisons collectivement des actions qui bénéficient à tous, par exemple la participation commune à des marchés, des foires ou des salons..."

"Ecopya permet vraiment de créer une communauté, dit Linda, ce n'est pas comme une zone artisanale quelconque où chacun est dans son coin et croise les autres de temps en temps. L'Association nous permet vraiment de créer du lien entre nous et de nous entraider en partageant les équipements et les outils, par exemple si quelqu'un a besoin d'un tracteur, d'une perceuse... Il y a beaucoup d'entraide, de solidarité entre nous."



"Et surtout, complète Gweltas, nous avons développé des synergies : Delphine, la fleuriste, utilise le compost de la lombriculture pour cultiver ses fleurs ; j'utilise ses fleurs pour décorer mon restaurant et les produits des autres dans ma cuisine. Le fumier des vaches sert à amender le terrain du maraîcher, etc.."

"Oui, il y a vraiment quelque chose de circulaire. Chacun se complète," conclue Linda.

Cette entraide et cette synergie permettent de gérer facilement les conflits potentiels, de favoriser la mutualisation des ressources et des emplois et d'accompagner les porteurs de projets désirant installer une activité sur l'Eco-Domaine. Pour autant la gestion

de l'Association est exigeante :

"C'est bien que l'association soit portée par les acteurs eux-mêmes, explique Gweltas, mais cela demande beaucoup d'efforts. Notre activité individuelle est déjà très chronophage, et il nous faut en plus consacrer du temps à la gestion d'Ecopya ; ajouter à nos soucis individuels le souci de l'organisation de l'Association et de sa viabilité financière afin de payer les salariés et les loyers. Heureusement nous avons la chance d'être accompagnés par l'ARDES."

Comme toute association, Ecopya est gérée par une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration avec un président, un secrétaire, un trésorier. Les personnes qui ont plus de deux ans d'ancienneté ont deux voix par rapport aux nouveaux adhérents qui n'ont qu'une voix.

"On procède assez rarement à des votes formels, dit Gweltas, en général les décisions se prennent au consensus. Notre fonctionnement est très collégial... Il peut y avoir certains points épineux, mais on n'a pas de grosses disputes à gérer. Nous nous efforçons de créer une relation de confiance entre nous et avec la communauté de communes".

Les partenariats

Sur dix ans, ECOPYA a tissé de très nombreux partenariats en propre ou à travers les acteurs installés. Ces partenariats ont nourri la notoriété actuelle de l'Eco-domaine. Ils permettent d'envisager ce projet de développement du tiers-lieu plus sereinement. La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (4CF) est le partenaire principal du projet. En tant que propriétaire du site, la 4CF a su s'impliquer dès la création de l'éco-domaine par un soutien politique, et financier, par



Madame Annie BERGER



Madame Annie BERGER

Madame Berger, comment votre engagement a-t-il débouché sur la création de l'ARDES ?

La région normande et surtout l'agglomération caennaise avait accueilli dans les années 60-70 non seulement les gens de l'immigration intérieure – c'est la période où l'on a vidé les campagnes – mais aussi les travailleurs immigrés venus d'Algérie, de Tunisie ou de Turquie pour répondre aux besoins de main d'œuvre dans ce bassin industriel, assez florissant à l'époque, notamment avec la sidérurgie et les entreprises automobiles Citroën et Renault.

Avec le regroupement familial, la population immigrée avait fortement augmenté. Et après le choc pétrolier en 1975/76, les choses se sont dégradées très vite à cause de la crise économique et de l'apparition du chômage.

La ville nouvelle d'Hérouville-Saint-Clair présentait un concentré

de l'évolution que connaissait l'ensemble du territoire. On voyait apparaître des difficultés sociales importantes liées à une urbanisation trop rapide et à l'accueil d'une population, déjà en situation de précarité, affrontée au chômage. Malgré une politique éducative active et ambitieuse, notamment par la création d'une école Freinet et d'un collège expérimental, le taux d'échec de l'apprentissage de l'écriture la fin du CP était le plus élevé de France.

J'ai pris conscience des problèmes sociaux qui existaient avec l'immigration familiale et le chômage, et j'ai pris part à des actions intéressantes comme l'alphabétisation des femmes.

L'équipe municipale de l'époque, soutenue par des citoyens engagés, avait la volonté de résoudre les problèmes autrement. Elle avait mis en œuvre une politique culturelle assez conséquente avec, entre autres, l'installation de la



Le cinéma associatif "Le café des images" à Herouville-Saint-Clair

Une opération de développement des quartiers

Comédie de Caen, le lancement d'un cinéma associatif, le "café des images", et l'ouverture d'une bibliothèque très fréquentée par les familles car ouverte le dimanche.

Après l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République et l'installation de la Commission nationale pour le développement social des quartiers¹, le maire d'Herouville, François GEINDRE qui était aussi président de cette Commission, a décidé de faire en sorte que sa commune fasse l'objet d'une opération de développement social des quartiers et il m'a

1. La Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ), a été mise en place en décembre 1981 afin de lutter contre la "ghettoïsation des quartiers défavorisés".

proposé d'en prendre la responsabilité, C'est ce que j'ai fait de 1986 à 1993.

Qu'est-ce qui vous avait conduit à accepter cette proposition ?

Antérieurement et depuis la guerre d'Algérie, mon mari et moi, nous avons toujours navigué dans les eaux portées par le PSU², l'idée d'un socialisme autogestionnaire, de la coopération. C'était au cœur de mon engagement. Donc cette proposition du Maire m'a

2. Le Parti socialiste unifié (PSU) était un parti politique fondé en 1960. Représentant à sa fondation la "deuxième gauche", il se situait politiquement entre la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), d'inspiration socialiste, et le Parti Communiste Français (PCF). Il s'est dissous en novembre 1989.



L'équipe de l'ARDES : Jean-Baptiste CAZIN, Annie BERGER et Julie COURTET

Développer les capacités des habitants, leur "empowerment"

tout de suite intéressée même si je savais que cela allait être un peu difficile. Le maire s'intéressait à la rénovation urbaine parce que c'était un passionné d'architecture et d'urbanisme. Il m'a demandé de voir comment on pouvait articuler rénovation urbaine et développement social.

Qu'avez-vous entrepris ?

La structure dont j'étais chargée, l'Atelier Public d'Urbanisme, avait identifié quatre problèmes clés : l'éducation et l'échec scolaire, la santé et l'accès aux soins, l'emploi et puis les questions culturelles. Il m'a semblé que l'urgence était de développer les capacités des habitants - leur "empowerment"³

3. L'empowerment ou autonomisation, ou encore capacitation ou émancipation, est l'octroi de davantage de pouvoir à des individus ou à des groupes pour leur per-

- pour avancer sur toutes ces questions-là.

Concernant l'éducation, les gens pensaient que le taux massif d'échec scolaire s'expliquait par la proportion élevée d'étrangers dans la population. Cela me paraissait un peu bizarre, du coup avec quelques familles de ce quartier, concernées par les difficultés scolaires, nous avons monté des ateliers d'aide au langage et on a décidé de regarder ce qui se passait en termes de résultats scolaire dans les familles. Et là, grosse surprise ! Les enquêtes montraient que l'échec scolaire était plus important dans les familles populaires d'origine française où le discours dominant était "*moi j'ai été mauvais élève toute ma vie, pour mon gamin c'est pareil, il ne réussira jamais*". En revanche, les familles d'origine étrangère, étaient très motivées pour appuyer la réussite scolaire des enfants, cela faisait partie de leur projet migratoire.

Les habitants du quartier vivaient très mal cette mauvaise réputation liée à l'échec scolaire, les ateliers d'aide au langage ont donc facilement mobilisé les habitants, surtout des mères de famille, et ont développé des actions d'animation autour de la lecture et de l'éducation des enfants, y compris au sein de l'école. Et cela a fonctionné pendant plusieurs années.

mettre d'agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés.

Une cagnote solidaire



Sur le terrain de la santé, l'image renvoyée par la ville nouvelle, proche du Centre Hospitalier Universitaire, c'était qu'il n'y avait pas de problème d'accès aux soins, même pour les catégories sociales très défavorisées grâce à l'assistance médicale gratuite. Or les rencontres dans la rue, les discussions avec les habitants montraient que les gens ne se soignaient pas beaucoup et mal. Ils n'avaient pas assez d'argent pour consulter un médecin et avaient honte de demander l'aide médicale gratuite.

Avec quelques familles concernées par ce problème, nous avons mis en place une cagnote solidaire, sur le modèle

des premières mutuelles créées au XIXe siècle. En mettant un peu d'argent tous les mois dans une cagnote, on pouvait l'utiliser pour payer les soins quand on en avait besoin. Nous avions besoin de consolider le système en réassurant la cagnote, mais les grandes mutuelles, persuadées qu'elles assuraient déjà tout le monde, avaient refusé. Heureusement, une petite agence d'assurance privée nous avait apporté son soutien. Progressivement cette démarche entraîna la création d'une mutuelle, appelée "la mutuelle coup de pouce santé", qui a eu une petite notoriété en France.

Dans une ville où l'on disait qu'il

Une association de promotion féminine "La Voix des Femmes"

n'y avait pas de problème d'accès aux soins, 400 personnes s'étaient inscrites à notre mutuelle en l'espace de 6 mois.

J'avais sollicité le soutien des grandes organisations mutualistes, qui ne touchaient pas ce public-là, pour qu'elles nous aident, en repensant un peu leur stratégie et leur regard sur tout ça. Après des objections devant la fragilité de notre dispositif essentiellement bénévole, elles ont fini par nous proposer d'intégrer notre mutuelle avec un statut à part, plus localisé et respectant la dimension collective et solidaire au niveau territorial. Cela a duré 12 ans, avec une gestion entièrement prise en main par les habitants du quartier.

On a répondu aussi à des demandes de femmes d'origine étrangère⁴, qui souhaitaient bénéficier de stages de français ou de formations plus complètes pour pouvoir travailler ou tout simplement se sentir mieux dans leur peau.

Nous avons donc créé une association de promotion féminine, *la voix des femmes*⁵, qui existe toujours 30 ans après et qui fonctionne bien, proposant un espace de formation, d'entraide, de promotion des personnes, inscrit dans la vie locale.

L'association regroupe entre 400 et 600 adhérents suivant les années. Maintenant elle s'ouvre aussi à des sans-papier, des demandeurs d'asile qui viennent

4. A Hérouville 72 nationalités différentes sont représentées.

5. <http://lavoixdesfemmes.fr>

apprendre le français dans un cadre plus informel. C'est un sas d'acculturation.

Et l'ARDES ?

Au début des années 90, j'ai lu un article, publié dans le Monde, écrit par un groupe de chercheurs socio-économistes, qui recherchaient des terrains d'expérimentation dans le cadre d'un programme de recherche, financé par l'Union Européenne, sur la résilience des populations en difficulté soumise à la désindustrialisation. Il s'agissait d'étudier, dans une dizaine de pays européens, comment les gens s'organisent autour de la création de nouvelles activités économiques dites solidaires.

J'ai pris immédiatement contact avec eux et proposé Hérouville comme terrain d'expérience.

Ces chercheurs, dont Jean-Louis Laville⁶, nous ont proposé une méthodologie de recherche-action pour le développement de ce qu'on appelait à l'époque *les services de proximité*⁷. J'étais

6. <http://www.jeanlouislaville.fr>

7. L'expression "services de proximité" est apparue à la fin des années 80, au moment où on ne parlait pas encore d'économie solidaire, et regroupe une grande diversité d'activités. La proximité peut être définie, d'une part, par des critères objectifs d'espace et de temps et il est dès lors question de proximité objective. D'autre part, c'est la relation de "co-production" entre le prestataire et l'utilisateur qui est déterminante pour la qualité du service, et la nature de la proximité est alors qualifiée de subjective. Les services de proximité sont des services individuels susceptibles toutefois d'engendrer de nombreux bénéfices collectifs, au travers notamment d'une amélioration de la santé,



Forum Social Mondial de Tunis en 2015

Présidente de l'Agence de Développement des Services de Proximité"

ravie car on avait ainsi un apport méthodologique et de réflexion pour améliorer nos actions.

Avec une vingtaine d'autres sites identifiés en France, on a créé une structure : *l'Agence de Développement des Services de Proximité*. Il y avait dedans Guy Roustan qui a été Commissaire au Plan, et avec lui un certain nombre de chercheurs que j'apprécie beaucoup. Au bout de deux ans, je suis devenue présidente de l'Agence. Nous étions les opérateurs et à nos côtés le groupe de chercheurs développaient une approche théorique à partir de ce que nous faisons, tout en nous soutenant par des conseils méthodologiques.

de l'éducation ou encore du marché du travail.

En 1992/1993, j'avais le sentiment d'être au bout de ce que je pouvais faire et j'avais de gros conflits avec le maire. Les trois premières années, il m'avait laissé une marge de manœuvre énorme mais au bout de 4 ans, j'étais moins en phase avec l'équipe municipale surtout sur la question de la participation des habitants. Après avoir donné des cours pendant un certain temps à l'Institut Régional de Formation des Travailleurs Sociaux, j'ai pris la responsabilité du *Centre Régional d'Information Droits des Femmes*⁸.

Pour compléter le volet "Droits", nous avons ouvert un volet "*Soutien aux initiatives sociales et économiques des femmes*"

8. <http://www.infofemmes.com/>

L'ARDES comme un espace de soutien et de promotion

sur le territoire. Et comme on commençait à avoir un petit stock d'initiatives intéressantes dans le domaine de la santé, des droits des femmes, du logement, des premières épiceries solidaires, etc. on s'est dit qu'il serait bon de disposer d'un outil pour mettre en réseau toutes ces initiatives afin qu'elles prennent conscience de leurs liens au-delà de leurs différences et dessinent ensemble un projet de société.

Donc un beau jour de 1994, nous avons réuni tous ces gens-là au Centre des Congrès de Caen sur le thème "*des utopies pour aujourd'hui*", et dans les mois suivants, nous avons créé l'ARDES, comme un espace de promotion et de soutien de tous les gens qui, sur notre territoire, étaient encore capables de rêver, d'inventer et de créer.

Comment les choses ont-elles évolué ensuite ?

Je veux rester modeste dans le rôle que j'ai joué... Des histoires identiques ont eu lieu un peu partout en France et même dans le monde entier. En Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Afrique et ensuite en Asie, on a vu surgir des aspirations à construire le développement économique et social autour des valeurs de la solidarité, de la coopération, du refus du capitalisme... C'est ainsi que s'est construit le *Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale*

*et Solidaire*⁹ (RIPESS) en 1997.

Avez-vous participé à la création de ce réseau ?

Oui, le réseau a été créé à l'issue d'une rencontre internationale à Lima, au Pérou. La rencontre avait été organisée en particulier par des collectifs de femmes travaillant dans les bidonvilles de Lima ou dans les coopératives de production de café, avec le soutien de quelques ONG canadiennes, québécoises surtout, des associations françaises et africaines. Cette rencontre a pu se tenir grâce au soutien de la *Fondation pour le Progrès de l'Homme*¹⁰.

Sur place l'organisation, la logistique avait été organisées par une communauté religieuse qui se réclamait de la théologie de la libération. Nous sommes restés pendant 8 jours enfermés dans un couvent, à 300 personnes, pour jeter les bases d'un réseau intercontinental, reliant des expériences de terrain très concrètes au Pérou, au Chili, en Bolivie, en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique. Les projets locaux que l'on porte, si petits soient-ils, doivent être mis en résonance à l'échelle globale. La participation d'acteurs normands aux Forums Sociaux Mondiaux nous a aidés à le faire. Nous étions près de 20 militants normands au forum de Dakar en 2005, 16 à celui de Tunis en 2013, et plus de 20, en 2015 encore à Tunis. Je

9. <http://www.ripest.org>
10. http://www.fph.ch/index_fr.html



Une nouvelle période centrée sur l'accompagnement de projets avec le soutien du Conseil Régional

suis persuadé qu'il n'y a pas de développement local sans lien avec un projet de développement international.

Comment l'ARDES a-t-elle poursuivi son aventure ?

Pendant les 10 premières années, nous avons été énormément sous l'influence idéologique et méthodologique des chercheurs et très impliqués dans la création du *Mouvement pour l'Économie Solidaire*¹¹ (MES), qui regroupe une bonne dizaine de réseaux territoriaux comme l'ARDES et de réseaux thématiques comme le *Comité National de Liaison des Régies de Quartier*¹². La création de ce mouvement marquait notre volonté de nous distinguer de l'économie sociale classique. On ne se reconnaissait pas dans les grandes familles de l'économie sociale (banques mutualistes, mutuelles, etc.) Nous avons connu des étapes importantes comme la fermeture de Moulinex en 2001 qui a entraîné le licenciement de 3 500 salariés dans notre Région. Je me souviens combien nous étions scandalisés, à l'époque, de voir que les femmes licenciées

étaient considérées comme des personnes en difficulté d'insertion alors qu'elles avaient travaillé durement en usine pendant toute leur vie. Le président de Région nous a demandé ce que nous pouvions faire et nous avons réussi à faire inscrire des perspectives liées à l'économie solidaire dans le plan de revitalisation.

Nous avons ouvert diverses antennes dans plusieurs localités pour soutenir des projets portés par les personnes licenciées et par les habitants. Un pour cent du budget de ce plan a été consacré à ces projets. Cela n'a pas duré très longtemps. Mais nous avons montré par ces initiatives que les perspectives de l'économie solidaire n'étaient pas qu'une utopie.

Depuis une nouvelle période s'est ouverte centrée sur l'accompagnement de projets avec le soutien du Conseil Régional. Notre équipe professionnelle compte trois agents de développement. Elle est très performante, mais la participation des militants bénévoles exige beaucoup de temps pour mettre en débat public les perspectives de cette économie et co-construire avec les collectivités locales des politiques publiques dans une société où ces perspectives restent encore minoritaires.

11. <http://www.le-mes.org>

12. <https://www.regiedequartier.org>

La vieille cave du Grand Pré

Par Michel Seyrat



Les SOLEXOS sont sept : trois garçons et quatre filles de quinze ans. Un grand-père collectionneur les a équipés de Vélos Solex restaurés qu'ils utilisent pour faire connaître un événement ou soutenir une action utile comme celle qui suit : créer un

lieu d'échange et soutenir les copains mineurs, isolés après leur émigration.

- Tu sais Mamie, on n'a pas idée de tout ce qu'a vécu Khadim avant d'arriver ici depuis le Sénégal.

- Il est passé par l'Espagne ?

- Non, encore pire, il a traversé le continent : Gambie, Lybie, Turquie, Grèce, où il a obtenu son statut de réfugié avant d'être accueilli en France par l'association qui l'héberge. Il a à peine un an de plus que moi. Et ça lui a pris plus d'un an ! Tu imagines ?

- Très bien mon chéri, tu sais qu'on s'est pas mal engagé avec ton grand-père pour les émigrés. Mais pourquoi tu me parles de Khadim aujourd'hui ?

- Parce que avec les copains Solexos, on voudrait lui donner un coup de main et à d'autres jeunes hébergés dans la région ; ils sont dans plusieurs lycées,

comme Khadim qui est dans ma classe, mais ils ont pas un sou et ils voudraient tous aider leur famille au pays.

- Bon, je peux faire un don à cette association, mais...

- Non, non, c'est pas ça. Khadim a une spécialité extra qu'il pratique avec un autre garçon : il fabrique des espèces de maquettes de 2cv et de 4L avec des cannettes et des boîtes de conserve. Il s'est fait envoyer des modèles de découpe, et, dans son temps libre, il les fabrique. Tu verrais ça, les portières s'ouvrent, et il y a même des sièges dans la maquette ! C'est fou, non ?

- J'ai déjà vu ce genre de jouet fabriqué par des ados africains. Et moi, dans tout ça ?

- Ben, justement, on voudrait organiser une exposition pour vendre leurs tacots en tôle et d'autres petits jeux qu'ils fabriquent et pour ça, on a pensé que vous pourriez nous prêter la vieille cave qui donne sur le Grand Pré et où Papy ne met plus rien. On nettoierait, on mettrait des étagères, on servirait à boire dehors, sur le pré, il y a toujours plein de gens qui passent avec des gosses, ça marcherait, tu crois pas, Mamie ?

- Et je suppose que je suis chargé d'en parler à ton grand-père, qui ne met plus rien dans cette cave, dis-tu ?

- Oui, et si il s'en sert encore, on l'aidera à ranger.

- Vaste programme dans lequel tu t'engages imprudemment. Mais, bon, moi je suis d'accord et je suis sûr que Papy marchera dans la combine : des gamins bricoleurs ont de quoi le convaincre. Je crois que vous avez eu une très bonne idée. Maintenant, il va falloir s'y mettre concrètement !

Dire que le Papy de Ludovic Bergot ne mettait plus rien dans la vieille cave du Grand Pré était une affirmation mal vérifiée et rien que le "rangement" de ce "rien" par Ludovic et sa sœur jumelle Anna occupa largement un week-end, mais le résultat en valait la peine. A vrai dire, cette vieille cave était les anciennes écuries de la grande maison : deux larges portes doublées de portes vitrées s'ouvraient sur le jardin public appelé Grand Pré. Autrefois cette vieille demeure était hors la ville, mais celle-ci l'avait maintenant englobée, conservant cependant un vaste espace vert qui lui était attaché : le fameux Grand Pré. Cette "cave" était donc un endroit idéal que les Solexos au grand complet aménagèrent le samedi suivant : étagères sur parpaings, projecteurs leds bien dirigés et autre déco... il ne restait plus qu'à exposer les objets à vendre aux passants.

Le Papy avait négocié avec son assureur la protection de cette extension insolite de son domicile et Mamie avait trouvé le truc pour encaisser les recettes légalement.

- Les jumeaux sont archi

généreux, mais ils ont la tête en l'air, avait constaté leur grand-père.

- Ils ont 16 ans, c'est normal, non ? Tant qu'on peut assurer derrière eux, on le fait et ça nous garde jeunes, lui avait répondu sa femme, très enthousiaste pour ce projet auquel elle croyait très fort.

Elle en avait beaucoup parlé autour d'elle et pour le lancer une bonne tournée à Solex des Solexos avait éveillé les curiosités.

De son côté, Khadim avait mobilisé des artisans en herbe de son réseau : deux gars du lycée professionnel "menuiserie et agencement" avaient fabriqués des vide-poche, des casse-tête, des perles avec les chutes de bois d'essences variées, deux autres qui étaient dans la mode avaient cousu en hâte des trouses et pochettes en tissus africains, une grande fille qui ne parlait presque jamais avait apporté des poupées de chiffons craquantes et les maquettes d'autos étaient rutilantes.

Bref, sans être le grand marché de Dakar ou de Saint-Louis, d'où venait Khadim, la vieille cave du Grand Pré attirait l'œil et séduisait les passants, ce samedi après-midi de l'ouverture officielle. Un conseiller municipal était venu, des personnalités passaient, un prof de menuiserie était resté un bon moment devant les casse-tête, deux joueurs de djembés faisaient l'ambiance. Sous la direction de Khadim, qui avait téléphoné à sa

tante à Saint-Louis du Sénégal, Mamie avait fabriqué des carafes de jus de gingembre.

Les Solexos allaient et venaient, accueillaient, guidaient, expliquaient.

Vers 5 heures, les djembés s'étaient déchainés, des chants avaient fusé, mêlant des voix de tous les âges. Dans ce recoin du Grand Pré, avait jailli un bref moment de grâce et de communion.

En fin de journée, la recette avait été bonne. Les Solexos et les "exposants" faisaient le point autour de Papy et Mamie. On se disait que le samedi suivant, les visiteurs aimeraient voir les jeunes en train de fabriquer leurs objets et qu'il fallait y réfléchir quand éclata un incident qui fut dur à vivre.

Les Solexos et Papy s'apprêtaient à fermer les deux lourds vantaux de bois quand arriva le célèbre Jacquot avec sa bande habituelle. Tous semblaient très remontés :

- J'en étais sûr, s'écria Jacquot, c'est encore un de vos coups, les jumeaux. Dès que vous pouvez faire les malins, vous y allez plein pot.

- Qu'est-ce que tu racontes, s'écria alors Anna, qu'est-ce que tu as contre "les jumeaux".

- Vous faites tout un cinéma sur le Grand Pré, pour des gens qui ne sont même pas d'ici et nous, quand on demande un coin pour



se réunir entre nous, personne ne répond. Tous ces trucs de nègres, c'est du bricolage.

- Mais c'est beaucoup de boulot, si tu crois qu'on a organisé ça les doigts dans le nez...

- Quel boulot ? Vous êtes jamais venu à une soirée de notre groupe, pour voir notre boulot à nous.

- Ben, tu nous as jamais invité.

Les Solexos regroupés autour de Ludovic et d'Anna comprenaient que des bagarres du passé remontaient à la surface et que ce Jacquot et ses copains étaient prêts à faire le coup de poing pour régler de vieux comptes. Les jumeaux Bergot passaient là leurs vacances, mais ils habitaient ailleurs, alors que Jacquot et sa bande vivaient à l'année dans le quartier.

- Vous faites plein de trucs pour des étrangers, mais ici y a des jeunes qui font des choses aussi

bien qu'eux.

Papy était ressorti devant la porte en entendant le ton monter entre les jeunes. En s'approchant, il dit à Jacquot :

- Si vous arrêtez de crier et que vous venez me parler calmement dans la semaine, samedi prochain je vous donnerai l'occasion de montrer ce que vous savez faire et d'intéresser les gens qui passent. On ouvrira l'autre porte et cet espace sera à vous. Pour moi, tous les jeunes se valent quand ils retroussent leurs manches, font travailler leur tête et y mettent du cœur. A chacun de faire ses preuves, mais les bagarres, ça sert qu'à se faire encore plus mal.

Pendant le discours de Papy, les Solexos étaient restés silencieux et immobiles pour ne pas envenimer les choses, pourtant des mots et des bourrades les démangeaient. Mais le Papy des jumeaux avait assez d'autorité pour retenir les désirs de bagarres...

Quand l'équipe à Jacquot eut tourné le dos en bougonnant, Anna, soulagée, demanda à son grand-père :

- C'est quoi ton idée ?

- Vous verrez samedi, mais en attendant j'aurais besoin de trois ou quatre d'entre vous pour un coup de main mercredi après-midi, si vous n'avez pas trop de devoirs. Vous ne regretterez pas la visite.

Malin le grand-père ! En plus d'Anna et Ludovic dévorés de curiosité et arrivés par le premier bus, un sandwich à la main, ce mercredi, il y avait un des "menuisiers" et la fille aux poupées, toujours aussi muette.

- Si vous me jurez de ne rien révéler, je vais vous montrer la pièce secrète de la maison qui a servi de cache à des proscrits de diverses époques. Il est temps que mes petits-enfants connaissent le grand mystère de la maison, maintenant qu'ils ont mis de l'ordre dans les caves !

Après avoir bien refermé les portes derrière le groupe, plongé dans la pénombre, Papy s'approcha du mur de grosses pierres au fond du sous-sol. Dans un recoin, une étagère bancale semblait oubliée.

- Aidez-moi à la déplacer.

A cinq ce fut facile. Elle ne supportait que quelques vieilles boîtes poussiéreuses.

Papy s'approcha du mur ainsi dégagé et glissa une sorte de tige ouvragée dans une fissure du mur, qu'il poussa avec force, ouvrant ainsi une porte de pierres sous le regard éberlués des jeunes qui se croyaient soudain dans un épisode de série télé.

Des pierres parfaitement scellées dans un cadre de fer imitaient si bien le mur que l'ouverture était invisible.

Mais quand Papy, une fois entré, alluma l'électricité,

l'étonnement redoubla : il y avait là, parfaitement rangé, toutes sortes d'outils anciens, de vieilles machines, des presses, des tours, des meules, des établis usés mais rutilants...

- Maintenant, c'est ma collection qui se cache ici !

- Ça au moins, c'est du beau boulot, s'écria l'apprenti menuisier, autant pour le travail de la porte secrète que pour les vieux outils.

- Tu as raison, mais agencer des micro-processeurs pour vos portables ou des fusées pour l'espace, c'est aussi du beau boulot, non ? Tous les humains peuvent faire des merveilles.

- Mais pourquoi cette révélation aujourd'hui, Papy ? demanda Anna.

- Parce que j'avais besoin de vous pour sortir et installer quelques-unes de ces vieilles machines, pour les mettre en marche d'ici samedi, à votre prochaine démonstration-vente.

- Mais qui va les faire marcher ?

- Samedi vous saurez tout, et plus encore !

Heureusement que Mamie avait fait un énorme gâteau marbré au chocolat pour calmer la curiosité des quatre jeunes que Papy s'amusait à taquiner.

Le samedi suivant, de bon matin,



un curieux manège agita la vieille cave du Grand Pré derrière les portes bien closes : trois copains et une copine de Papy s'étaient faufilés dans la cave et en tendant un peu l'oreille, on entendait une forte agitation et parfois des voix et des refrains joyeux qui s'élevaient par-dessus des bruits de machines.

Et quand on questionnait Mamie, elle répondait par d'autres questions.

Après un pique-nique rapide mais copieux, chacun ayant repris sa place pour la vente de l'après-midi, Papy ouvrit la double porte encore fermée sur l'autre moitié de cave pour découvrir un atelier d'anciennes machines mises en route par ses vieux amis.

- Vous allez voir, glissa Papy à l'oreille d'Anna et de Ludovic, j'ai organisé la conjuration des vieux de la vieille, notez-ça dans vos livres d'Histoire.

C'est alors qu'arriva Jacquot accompagné de ses supporters.

Mais une fois devant la porte de l'atelier d'autrefois, sa bande s'arrêta sur le champ.

- Alors, mon Jacquot, dit l'homme en bleu de travail qui se tenait devant une forge mobile et une enclume vissée sur un vieux tronc de chêne, on vient apprendre à se servir de ses dix doigts avec son grand-père ?

- Toi aussi, te voilà, mon Paulo, je t'attends, dit une grand-mère énergique.

- Et toi, ma Suzon, viens donc m'aider.

- Dis donc, Kévin, tu vas pas rester dehors ?

Papy prit alors la parole :

- Comme vous trouviez que les productions des réfugiés étaient du bricolage, j'en ai parlé à vos grands-parents – on était à l'école ensemble – qui m'ont proposé de venir vous aider à bricoler, vous aussi.

Jacquot, un peu rouge et très nerveux s'écria :

- Mais vous nous avez promis qu'on ferait un concert à cinq heures.

- Chose promise, chose due, tout sera prêt pour vous aussi en fin d'après-midi, mais d'ici là au boulot et place aux artisans du provisoire : à ma gauche la jeunesse du bout du monde, à ma droite les ancêtres de par ici.

Inutile de dire que les spectateurs s'avancèrent plein de curiosité.

Tandis que Khadim et ses copains fabriquaient leurs objets à vendre, Jacquot, Paulo, Suzon et Kévin furent bien obligés de s'approcher de leur aïeul.

- Tu vois, Jacquot, c'est la forge mobile de ton arrière-arrière-grand-père qui ferrait les chevaux de toute la ville.

Et devant son petit-fils, sous son marteau, il continua à tordre une élégante volute de fer rouge qui prenait forme sous son marteau.

- Allez, à toi le marteau, vas-y, n'aies pas peur.

La grand-mère de Paulo avait installé un comptoir à café.

- C'était comme ça, avant les machines, viens je t'apprends.

En parlant elle actionnait la manivelle d'un cylindre qui tournait au-dessus d'un foyer de charbon de bois rougi.

- Je torréfie du café vert jusqu'à ce qu'il soit presque noir.

Sur une table un moulin à café à manivelle attendait son manipulateur. Paulo s'y mit. A côté, une haute cafetière en émail bleu était prête. Paulo versa le café moulu dans le filtre, sa grand-mère y versa une bouilloire d'eau bouillante. Une merveilleuse odeur occupa l'espace.

- Qui en veut une tasse ? C'est 2 euros pour la caisse des gamins.

Kévin, à côté de son grand-père assis à un tour de potier, admirait son habileté et se demandait si ses mains arriveraient à dompter aussi bien la matière.

Suzon, qui n'avait peur de rien, était déjà à l'œuvre sur le vieux tour à bois que son grand-père avait lancé pour fabriquer des porte-clés en buis d'un blond doux et lisse.

Quelle après-midi !

A vrai dire, il n'y avait plus grand chose à vendre quand la bande à Jacquot s'installa sur une estrade improvisée devant les portes de la cave du Grand Pré : batterie, guitares, ampli et Suzon au micro. Un beau brin de voix, mademoiselle Suzon ! Et son orchestre, pas mal non plus ! A chaque morceau, les applaudissements étaient plus fournis, agrémentés d'acclamations enthousiastes que les grands-parents n'étaient pas les derniers à crier !

Le soleil avait disparu depuis longtemps derrière les collines, l'ombre gagnait doucement l'espace du Grand Pré, une fatigue heureuse engourdissait les derniers spectateurs, quand Papy et Mamie se décidèrent à commencer à fermer peu à peu et doucement les portes de leur vieille cave qui avait pris, ce jour-là, un grand coup de jeunesse !

Pour une fois, et la chose était rare, les Solexos restaient muets, un peu de fatigue sans doute...

- Voilà, voilà, c'est fini pour ce soir. Vous êtes formidables, conclu Papy. On recommencera la fête dans quelques temps avec les Solexos. Ce lieu est à tous maintenant, coopérons pour le faire vivre. Vous avez créé un nouvel espace, entre maison et travail, les spécialistes parlent de "tiers lieu", qui fonctionnera d'autant plus qu'il rendra service à d'autres qui se l'approprieront communautairement. Mais pour

l'instant, il faut finir la journée !

Le matériel rangé, les comptes clôturés, les bourrades d'amitié achevées, Ludovic et Anna se retrouvèrent avec leurs grands-parents :

- Quand nous direz-vous quels ont été les proscrits réfugiés dans la pièce secrète ? On monterait bien un grand spectacle cet été.

- En attendant on va se reposer un peu, soupira Papy en regardant Mamie qui levait les yeux au ciel en souriant.





Cette publication est sous licence Creative Commons :

Sous réserve de la mention d'Approches Coopératives et du nom de l'auteur, le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, sans modification.

Pour trouvez d'autres livres et publications gratuites et s'abonner à la newsletter :

<https://approchescooperatives.org>

